

**CONVENTION DE FINANCEMENT**  
**DE**  
**CORSE ACTIVE POUR L'INITIATIVE**  
**(CAPI)**

Entre

**La Collectivité de Corse**, représentée par Monsieur Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse,  
d'une part,

Et

**L'Association Corse Active Pour l'Initiative** dont le siège social est situé : Parc technologique de Bastia  
20 600 BASTIA  
Représentée par sa présidente Madame ANTHONIOZ-GAGGINI Isabelle  
SIRET : 449 667 773 000 39  
Nature juridique : Association Loi 1901  
d'autre part,

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGTC) Titre II Livre IV IVème partie

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 151-1 et L. 115-2

Vu la loi n°2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

Vu la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire

Vu la délibération n°17/076/AC du 30 mars 2017 de l'AC approuvant le plan de lutte contre la précarité

Vu la délibération n°.../CP du .../2023 de la Commission Permanente

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article 1 : Objet**

Conformément à l'article 15 de la loi n°2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active et réformant les politiques d'insertion, et dans le cadre de la politique d'insertion mise en œuvre par la Collectivité de Corse, la présente convention a pour objet de définir les conditions de financement des missions suivantes :

- Emergence et création ESS (dispositifs *Fabrique à Initiatives et ACCESS*)
- *Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)*

Ces missions ont vocation à permettre l'émergence et la consolidation des structures intervenant dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'insertion par l'activité économique (IAE) assurant notamment la prise en charge des parcours d'insertion du public bénéficiaire du RSA.

## **Article 2 : Durée de la Convention**

La présente convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Elle est conclue pour une durée de 12 mois.

## **Article 3 : Modalités d'exécution**

### **3.1 Modalités de réalisation des actions d'insertion**

#### **3.1.1 Objectifs**

L'association CAPI, à travers la mission Emergence et Création ESS, s'engage à mettre en œuvre un accompagnement technique et financier afin de soutenir des projets solidaires d'économie territoriale porteurs d'emplois, de l'émergence à leur développement.

A travers la mise en œuvre de la mission DLA, elle s'engage également à proposer des actions visant à soutenir, à professionnaliser et à accompagner les associations employeuses d'utilité sociale, les Structures d'Insertion par l'Activité Economique et les entreprises solidaires dans leur stratégie de consolidation et de développement d'activités et d'emplois.

#### **3.1.2 Identification des actions et contenu**

L'association s'engage à mettre en œuvre les actions suivantes :

- Accompagner les acteurs du territoire dans la construction de projets viables et cohérents en réponse aux besoins sociaux et solidaires repérés, et ainsi favoriser et soutenir l'émergence de projets dans le champ de l'ESS (*FAI*) ;
- Accompagner de manière personnalisée et adaptée les porteurs de projets évoluant au sein de l'ESS, et permettre à ces derniers d'être accompagnés dans la création de leur structure (*ACCESS*) ;
- Proposer un accompagnement de type individuel et/ou collectif dans le cadre du fonds d'ingénierie par la mise en œuvre d'une expertise, la réalisation de diagnostics (techniques et/ou financiers), la mise en œuvre de plans d'accompagnement, l'organisation de comités de suivi, le développement de partenariats techniques (*DLA*).

### **3.2 Obligations diverses mises à la charge de la structure**

L'association affecte à cette action le personnel qualifié et les moyens nécessaires à sa réalisation.

Elle assure le recrutement et la gestion du personnel et s'engage à fournir à la Collectivité de Corse les informations relatives à la qualification et aux modalités de rémunération.

## **Article 4 : Modalités financières**

### **4.1 Montant de la subvention**

Une participation aux frais de fonctionnement de la structure d'un montant de **40 000 €** est attribuée à ladite structure pour la mise en œuvre des actions visées par la présente convention.

### **4.2 Modalités de paiement**

La subvention annuelle est créditée au compte de la structure par la Collectivité de Corse de la manière suivante :

- le versement d'une **avance de 50 %** à la signature de la convention
- le versement de **30 %** sur présentation d'un bilan intermédiaire

- le versement du **solde (20%)** au terme de la convention, sous réserve du respect par la structure des obligations mentionnées à l'article 5 de la présente convention.

La participation est imputée sur les crédits d'insertion prévus au Programme 5122 Chapitre 9344 Fonction 444 compte 65748 du budget de la Collectivité de Corse.

La contribution financière sera créditée au compte de la structure sous visé, selon les procédures comptables en vigueur et sous réserve de l'inscription des crédits de paiement nécessaires au budget régional.

Structure	Corse Active Pour l'Initiative
Agence bancaire	Caisse d'Epargne
N° de compte	08004128687
Code établissement	11315
Code guichet	00001
Clé RIB	27

#### **Article 5. Suivi et évaluation des actions**

La Collectivité de Corse procède, conjointement avec l'association, à l'évaluation des conditions de réalisation de l'action à laquelle elle a apporté son concours sur un plan quantitatif comme qualitatif.

Pour ce faire, l'association s'engage à fournir :

- **Un bilan intermédiaire** signé par la personne habilitée à cet effet retraçant l'activité de la structure au cours du 1<sup>er</sup> semestre. Ce document doit être transmis **au plus tard 31 décembre de l'année N**.
- **Un bilan d'activité** réalisé au terme de la convention faisant apparaître les actions et les résultats obtenus. Ce document signé par la personne habilitée à cet effet doit être transmis **au plus tard le 30 juin N+1**.
- **Un bilan financier** visé par le comptable et par le commissaire aux comptes de l'association le cas échéant et approuvé par l'assemblée compétente doit être transmis **au plus tard le 30 juin N+1**.

*En cas de résultat déficitaire, le compte-rendu devra être accompagné d'un rapport déclinant les mesures dont la mise en œuvre, envisagée par la structure, est de nature à permettre un retour à l'équilibre des comptes ;*

*En cas d'excédent, le compte-rendu devra être accompagné d'un rapport indiquant les modalités de réaffectation du résultat. Dans ce cas, la Collectivité de Corse se réserve le droit de diminuer son concours à concurrence de l'excédent réalisé.*

Les documents devront être adressés à Monsieur le Président de l'exécutif de Corse.

#### **Article 6. Contrôle de l'exécution de la convention**

L'association s'engage à faciliter à tout moment le contrôle par la Collectivité de Corse et lui fournit les éléments permettant de vérifier la réalité des actions d'insertion, leurs résultats, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

#### **Article 7. Reversement**

La Collectivité de Corse contrôle annuellement et à l'issue de la convention, que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre de l'action. Elle peut le cas échéant exiger le remboursement de la quote-part équivalente de la contribution financière.

En cas d'inexécution, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions d'exécution de la convention par la structure sans l'accord écrit de la Collectivité de Corse, celle-ci peut exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la participation après examen des justificatifs présentés par l'association et après avoir préalablement entendu ses représentants. La Collectivité de Corse en informe la structure par lettre recommandée avec accusé de réception.

#### **Article 8. Obligation de discrétion**

L'association s'astreint au respect de l'obligation de discrétion dans la réalisation de l'action. Aucun renseignement ni aucun document concernant les bénéficiaires du RSA ne pourront être communiqués aux tiers, sinon pour l'exécution de la présente convention. Elle ne recueille ni ne conserve d'informations nominatives autres que celles nécessaires à la réalisation de l'action.

#### **Article 9. Publicité**

Toute action de communication devra faire mention du soutien financier de la Collectivité de Corse.

#### **Article 10. Résiliation**

La présente convention cesse immédiatement en cas de dissolution ou de changement d'objet social du cocontractant.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

#### **Article 11. Litiges**

En cas de litige résultant de l'interprétation ou de l'application de la présente convention, les parties s'engagent à tout mettre en œuvre pour parvenir à un règlement amiable dudit litige.

En cas d'échec de la conciliation, le différend sera porté devant le tribunal administratif de la ville de Bastia, villa Montepiano 20 407 Bastia CEDEX.

Fait à Aiacciu, le

Signatures

**La présidente de CAPI**

**Le Président du Conseil exécutif de Corse**

**Isabelle ANTHONIOZ-GAGGINI**

**Gilles SIMEONI**

CAP1 - BUDGET PREVISIONNEL 2023 DE FONCTIONNEMENT - ANALYTIQUE PAR ACTIONS

CHARGES 2023

Table with 2 columns: Frais de Personne (salaires et charges) and Frais de Fonctionnement. Includes rows for Frais de Personne, Frais de Fonctionnement, Frais de Fonctionnement, Frais de Fonctionnement, etc.

Table with 2 columns: Frais de Fonctionnement and Frais de Fonctionnement. Includes rows for Frais de Fonctionnement, Frais de Fonctionnement, Frais de Fonctionnement, etc.

Table with 12 columns: ACTIONS FINANCEMENT & SUIVI TPE, SOUS-ACTION 1.1, SOUS-ACTION 1.2, SOUS-ACTION 1.3, SOUS-ACTION 1.4, ACTIONS FINANCEMENT & SUIVI TPE, ACTION III TRANSVERSALE TPE, ACTION IV ACCOMPAGNEMENT DUA, ACTION V ACCOMPAGNEMENT DUA, ACTION VI FINANCEMENT & SUIVI TPE, ACTION VI TRANSVERSALE ESS. Includes sub-sections TPE and ESS.

RESSOURCES 2023

Table with 2 columns: Budget Global (Toutes Actions) and Budget Global (Toutes Actions). Includes rows for Budget Global, Budget Global, Budget Global, etc.

Table with 12 columns: ACTIONS FINANCEMENT & SUIVI TPE, SOUS-ACTION 1.1, SOUS-ACTION 1.2, SOUS-ACTION 1.3, SOUS-ACTION 1.4, ACTIONS FINANCEMENT & SUIVI TPE, ACTION III TRANSVERSALE TPE, ACTION IV ACCOMPAGNEMENT DUA, ACTION V ACCOMPAGNEMENT DUA, ACTION VI FINANCEMENT & SUIVI TPE, ACTION VI TRANSVERSALE ESS. Includes sub-sections TPE and ESS.

Table with 2 columns: Budget Global (Toutes Actions) and Budget Global (Toutes Actions). Includes rows for Budget Global, Budget Global, Budget Global, etc.

Table with 12 columns: ACTIONS FINANCEMENT & SUIVI TPE, SOUS-ACTION 1.1, SOUS-ACTION 1.2, SOUS-ACTION 1.3, SOUS-ACTION 1.4, ACTIONS FINANCEMENT & SUIVI TPE, ACTION III TRANSVERSALE TPE, ACTION IV ACCOMPAGNEMENT DUA, ACTION V ACCOMPAGNEMENT DUA, ACTION VI FINANCEMENT & SUIVI TPE, ACTION VI TRANSVERSALE ESS. Includes sub-sections TPE and ESS.

NB : les actions transversales intègrent les actions de gestion administrative et financière de l'association, de gestion financière des différents outils d'intervention, de tenue de la comptabilité, de gestion du développement, de gestion de la production, de gestion des équipes et de promotion/communication.

NB1 : l'association a procédé au recrutement de deux salariés en 2021, le premier dans le cadre de l'abandon pour longue maladie de la SAR TPE, le second comme assistant Back Office pour soutenir la croissance de la production.

BASTIA, le 14/16/23.

CORSE ACTIVE POUR L'INITIATIVE
Maison du Parc Technologique
20600 BASTIA
Tél. 04 95 30 96 28 - Fax 04 95 30 96 26
SIRET : 449 667 773 00039

# CORSE ACTIVE POUR L'INITIATIVE

## DLA DE CORSE



### Rapport d'Activité 2022

# CAPI,

acteur historique de  
l'accompagnement et du  
financement de l'ESS en Corse

**CORSE ACTIVE POUR L'INITIATIVE** est un dispositif spécialisé notamment dans l'accompagnement et le financement des associations et entreprises solidaires.

CAPI a pour vocation d'accompagner et financer la création, la consolidation, le développement et le rebond de ces structures sur le territoire corse.

Acteur majeur de l'accompagnement de l'ESS en Corse, CAPI a développé, grâce au soutien de ses partenaires, une offre adaptée aux besoins spécifiques des entreprises solidaires via la mise en oeuvre d'outils financiers et techniques complémentaires.

En 13 ans ce sont près de **13 millions d'euros** qui ont été mobilisés par CAPI via ses dispositifs en faveur de **plusieurs centaines de structures de l'ESS**, avec près de **2 millions €** financés en 2022 pour accompagner **100 entreprises solidaires** via **165 outils mobilisés**.

## > L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ESS DE CAPI

L'économie sociale et solidaire occupe une place plus qu'importante au sein du paysage national, porté par un développement fort ces vingt dernières années.

En Corse également le poids du secteur de l'ESS est primordial au sein de l'économie du territoire, dans les quartiers sensibles jusqu'au sein du monde rural, où il joue un rôle incomparable dans de nombreux secteurs d'activités. Ce secteur économique à part entière, dynamique, novateur et au fort maillage territorial, représente 12 % de l'emploi privé en Corse porté par plus de 1 100 établissements employeurs et leurs 8 308 salariés.

Offrant des réponses adaptées aux populations, souvent socialement innovantes et rattachées aux principaux secteurs d'avenir, l'Economie Sociale et Solidaire a été renforcée dans son objet et ses missions au niveau national par la loi du 31 juillet 2014 et au niveau territorial par différents programmes mis en place par la CdC et portés notamment par l'ADEC. Un choix et une conviction corroborés par le SRDEII qui détermine les grandes orientations pour un développement économique innovant, durable et équilibré de la Corse, ainsi que par la délibération n°19/471 AC de l'Assemblée de Corse approuvant le cadre de référence pour le développement de l'ESS en Corse.

Toutefois, et ce malgré un dynamisme affirmé, le monde associatif et coopératif reste un secteur fragile, souvent porté par des modèles économiques proches de l'équilibre, des secteurs d'activité en crise, un recours souvent contraint à des emplois précaires... Le secteur est en effet porteur d'un paradoxe, avec une reconnaissance de plus en plus marquée sur le territoire mais tout en restant confronté à de plus en plus de difficultés.

Ce dernier pâtit en effet d'un contexte de plus en plus difficile et tendu : crise sanitaire et économique, tensions budgétaires et institutionnelles, croissance économique ralentie, augmentation des besoins sociaux, multiplication du nombre d'associations dans un environnement contraint, évolution des modèles de conventionnement avec les partenaires, complexité de gestion, développement des activités marchandes, transformation de la gouvernance territoriale...

La Corse et ses structures d'utilité sociale n'échappent pas à la règle, avec des évolutions internes comme externes qui exercent de nouvelles pressions sur leur équilibre économique et social et commencent à avoir un impact fort sur leur modèle économique, risquant de les fragiliser davantage. Afin d'assurer leur viabilité et la pérennisation de leurs emplois, les entreprises solidaires sont aujourd'hui contraintes de trouver un équilibre entre leur modèle économique, leur projet associatif et la sauvegarde de leur utilité sociale.

Ces évolutions et mutations, encore renforcées par la crise sanitaire et économique actuelle, engendrent ainsi des besoins d'accompagnement spécifiques autour de la connaissance de leur environnement, de la construction de nouvelles stratégies économiques et financières ou encore de l'adaptation de leurs modèles économiques et processus de fonctionnement.

C'est ainsi pour la consolidation et le développement des entreprises solidaires de notre territoire que se positionne aujourd'hui, et depuis près de 20 ans maintenant, l'offre d'accompagnement de CAPI, portée au niveau technique par ses dispositifs FAI, ACCESS et DLA.



## > FICHE DE PRESENTATION CAPI

Une Association Territoriale dédiée à l'accompagnement et au financement des entrepreneurs.

**CAPI est un dispositif financier régional, né de la fusion en 2017 des associations Corse Active (créée en 2003) et Initiative Corse (créée en 1990). Sa vocation est de soutenir les entrepreneurs du territoire, de la phase d'émergence de leur projet à la phase de développement de leur entreprise.**

### > Affiliation :

- Réseau national France Active (premier réseau de financement des Entreprises Sociales et Solidaires)
- Réseau national Initiative France (premier réseau d'accompagnement et de financement des TPE/PME)

> **Présidente** : Isabelle ANTHONIOZ-GAGGINI (retraîtée Education Nationale)

> **Equipe technique** : 16 personnes (16 ETP) : 1 Directeur, 2 Responsables production/développement (Pôle TPE/AGRI, Pôle ESS), 2 Responsables administratif/financier (gestion administrative, gestion financière, gestion comptable), 7 chargés d'expertise, 2 chargés de back office, 1 chargé du recouvrement, 1 assistante administrative.

> **Implantation** : CAPI déploie ses missions à partir de deux implantations principales, son antenne de Bastia située - Parc d'Activité d'Erbajolo et de son antenne d'Ajaccio située - 2 cours Grandval. CAPI déploie également ses missions au plus près des entrepreneurs du rural, grâce à des permanences dans les microrégions, dans les locaux de ses partenaires.

> **Financeurs** : Union Européenne (FSE, FEDER, FEADER), État (DREETS), Collectivité de Corse (CdC, ADEC, ODARC), Caisse des Dépôts-BDT, Bpifrance, Communauté d'Agglomération de Bastia, Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, France Active, Chambres Régionale de Commerce et d'Industrie, Chambres Régionale de Métiers et de l'Artisanat, Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse, Crédit Mutuel.

> **Partenaires techniques** : Ensemble du réseau bancaire (CRCA, BPM, CEPAC, SG, CM, LCL, BNP...), autres dispositifs financiers (Bpifrance, CADEC, FEMU QUI, ADIE, MOVE...), Chambres Consulaires (CRCI, CRMA, CRAgri, CAgri 2A, CAgri 2B), Ordre des Experts Comptables, Boutique de Gestion, Coopérative d'Activité et d'Emploi, Couveuse d'Entreprise, Incubateur d'entreprises innovantes Inizia, Université (IAE, DU Entrepreneuriat, Pôle Pépité...), CRESS Corsica, Pôle Emploi, Services de l'Etat et des Collectivités locales, consultants spécialisés et autres acteurs de l'accompagnement.

> **Stratégie** : En s'appuyant sur la dynamique régionale impulsée par ses pilotes et financeurs locaux, couplée à la dynamique nationale impulsée par ses réseaux d'affiliation, la stratégie de CAPI pour les exercices 2022-2024 est la suivante :

- Favoriser le développement d'une économie plus solidaire, plus inclusive, plus territoriale et plus respectueuse de son environnement, en soutenant prioritairement les entrepreneurs engagés, souhaitant faire évoluer les modèles, produire localement des biens et services et avoir un impact positif ;

- Développer ses activités d'accompagnement et de financement des Très Petites Entreprises, des Installations Agricoles et des Entreprises Sociales et Solidaires en visant une croissance globale d'activité de 10 à 15% ;
- Développer si possible ses activités en élargissant sa cible d'intervention à des niches de marché non encore ou insuffisamment couvertes ;
- Travailler le plus étroitement possible et dans la plus grande complémentarité avec les autres acteurs, notamment financiers du territoire, pour apporter les réponses techniques et financières les plus adaptées aux attentes et besoins des entrepreneurs ;
- Maintenir et développer la proximité avec les entrepreneurs et les partenaires grâce à une présence physique encore plus forte sur l'ensemble du territoire ;
- Maintenir la réactivité et la rapidité d'intervention de l'association ;
- Maintenir une faible sinistralité.

> **Chiffres clés : Près de 3 000 projets d'entreprises accompagnés et financés et de 100 M€ mobilisés en concours financiers depuis 2004.** Le 3 000ème projet soutenu sera fêté en 2023, l'année des 20 ans de l'association ! En 2022 :

- 313 projets d'entreprises accompagnés et financés (200 TPE, 13 Installations Agricoles, 100 ESS) ;
- 230 entreprises suivies post financement (100 TPE, 30 Installations Agricoles, 100 ESS) ;
- 3 060 emplois créés ou consolidés (403 emplois créés, 2 657 emplois consolidés) ;
- 9 983 053 € mobilisés en concours financiers (5 066 474 € de garantie, 4 238 990 € de prêt, 182 700 € de microcrédit pro, 93 000 euros de prime, 401 889 € d'ingénierie).

## > OFFRE DE SERVICE ET DE FINANCEMENT CAPI

Dans le prolongement du positionnement et des savoir-faire des deux associations qui l'ont constitué, l'offre de service proposée par le dispositif est déployée selon la logique suivante :

- **Une offre claire, lisible et accessible** sur l'ensemble du territoire.
- **Une offre complète**, permettant d'accompagner et de financer les entrepreneurs de la phase d'émergence de leur projet à la phase de développement de leur entreprise.
- **Une offre renforcée d'appui à la consolidation et au développement des entreprises** (suivi et parrainage des entrepreneurs).

CAPI met ainsi en œuvre un panel d'actions et de dispositifs permettant d'accompagner et de financer les entrepreneurs du territoire de la phase d'émergence de leur projet à la phase de développement de leur entreprise.

CAPI accompagne et finance les entrepreneurs corses relevant des champs de la Très Petite Entreprise, de l'Installation Agricole et de l'Économie Sociale et Solidaire. L'association soutient prioritairement les activités créatrices d'emploi pour les publics prioritaires (DE, bénéficiaires de minimas sociaux, femmes créatrices, créateurs en zones rurale, créateurs en QPV, jeunes, Jeunes Agriculteurs, SIAE...) et les activités favorisant la production de biens et services locaux. Son intervention et ses moyens d'action sont amplifiés pour les entrepreneurs engagés, souhaitant, au travers de leur démarche entrepreneuriale, avoir un impact positif sur leur territoire, sur la société et sur l'environnement.



## > ORGANISATION CAPI

→ L'organisation du dispositif régional est fortement territorialisée.

L'association déploie son action à partir de 2 implantations principales :

- Bastia (Siège social et Antenne de Haute-Corse de l'association)
- Ajaccio (Antenne de Corse du Sud de l'association)

Dans chacune de ces antennes, sont présentes des équipes professionnelles en capacité d'assurer dans la proximité et sans rupture au cours de l'année :

- L'accueil des porteurs de projet
- L'expertise de leurs projets
- Le processus d'octroi des soutiens techniques et financiers (Comités d'Engagement)
- Le suivi et le parrainage des entrepreneurs.

L'association déploie également son action au plus près des autres territoires, au travers de permanences réalisées dans les locaux de ses principaux partenaires.

→ **Concernant plus particulièrement le DLA, les Dispositifs sont mis en place grâce à une équipe de 4 salariés basés à Bastia et Ajaccio et qui rayonne sur l'ensemble du territoire, représentant 1,3 ETP.**

### Moyens humains DLA :

- 3 Chargés de mission DLA pour 1,1 ETP répartis sur l'ensemble du territoire :  
*Diagnostic des associations, rédaction puis mise en œuvre des plans d'accompagnement, organisation des Comités d'Engagement, de Suivi et de Pilotage, recherche des prestataires, réalisation des cahiers des charges et appels d'offres, suivi des prestations, développement des partenariats techniques...* ;
- 1 Assistante administrative/Back Office (0.2 ETP) :  
*Gestion du Back Office, Suivi des règlements, Correspondance, diverses tâches...*

*Le DLA bénéficie également des moyens transversaux disponibles au sein de la structure : direction, gestion financière..., ainsi que du travail de bénévoles de CAPI.*

### Moyens matériels :

- Antenne d'Ajaccio (2 cours Grandval) pour l'accueil des porteurs ;
- Antenne de Bastia (Maison du Parc Technologique) pour l'accueil des porteurs et la gestion administrative des outils de financement ;
- Des permanences effectuées dans les locaux de nos partenaires techniques ;
- 3 véhicules d'entreprise (LLD) + frais kilométriques en cas d'indisponibilité des véhicules ;
- Matériel informatique pour chaque salarié, Outils de visioconférence.

\* *La mission DLA est réalisée en très étroite collaboration avec les autres missions du Pôle Entrepreneurat Social et Solidaire de Corse Active (FAI, ACCESS et FINES).*

## >>> LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

### → Les objectifs du DLA :

Le Dispositif Local d'Accompagnement est un dispositif d'appui et de conseil en charge de l'accompagnement des structures de l'ESS développant des activités d'utilité sociale.

Acteur de terrain, le DLA est un appui de proximité qui intervient au plus près des structures qu'il accompagne en les soutenant dans leurs stratégies de développement et de consolidation économique et financière dans un objectif de pérennisation de leurs emplois.

Le décret relatif au DLA de la Loi sur l'ESS paru le 1<sup>er</sup> septembre 2015 réaffirme la finalité du dispositif, à savoir « la création, la consolidation, le développement de l'emploi, l'amélioration de la qualité de l'emploi, par le renforcement du modèle économique de la structure accompagnée, au service de son projet et du développement du territoire ».

Outil spécialisé identifié, reconnu et sollicité par le secteur associatif et ses acteurs sur notre territoire, le DLA est en effet devenu aujourd'hui un acteur incontournable du développement local et de l'accompagnement des structures d'utilité sociale, comme l'attestent ses réalisations et son fonctionnement.

Le Dispositif Local d'Accompagnement est ainsi abordé par CAPI comme un dispositif complet de conseil en charge de l'accompagnement des entreprises solidaires, avant tout au service de ses bénéficiaires.

Le DLA fédère autour de lui de multiples acteurs du développement local et de l'Economie Sociale et Solidaire en Corse, qui interviennent lors des différentes étapes de l'accompagnement : Comité de pilotage, Comité d'engagement ou encore prestataires. CAPI se positionne ainsi comme un véritable coordinateur du parcours d'accompagnement, tant au niveau interne qu'en cohérence avec les autres acteurs. La recherche de l'optimisation de l'ancrage territorial et de l'adaptation de ses bénéficiaires aux mutations de leur environnement apparaît en effet indispensable à une structuration du territoire réfléchi, et par là même à la consolidation de leurs activités et emplois.

Le DLA joue un rôle de fédérateur, mais peut également s'inscrire comme un maillon intermédiaire entre opérateurs et partenaires en participant notamment à la sécurisation des ressources publiques et à l'optimisation de leurs affectations.

Les enjeux portés par le DLA sont forts, tant en termes de consolidation d'activités et d'emplois qu'en termes d'organisation territoriale, sectorielle et partenariale. Le cœur de métier, l'activité, l'ancrage territorial et l'expérience de CAPI sont pleinement adaptés à cette fonction et témoignent d'une réelle expertise dans le champ de l'accompagnement des structures employeuses de l'ESS.

L'enjeu en termes de création, de consolidation et de développement de l'emploi est primordial pour notre territoire : CAPI porte cette mission au sein de chacun de ses outils, au niveau de l'accompagnement de l'ESS comme de la TPE.

**L'action « Dispositif Local d'Accompagnement » de Corse Active Pour l'Initiative a ainsi pour objectif d'accompagner techniquement les entreprises solidaires employeuses d'utilité sociale dans leurs démarches de pérennisation d'activité et d'emploi.**

# DLA

## Dispositif Local d'Accompagnement



**OBJECTIF : Accompagner les entreprises solidaires de notre territoire dans la consolidation et le développement de leurs activités et la pérennisation des emplois qu'elles portent.**

### CARACTÉRISTIQUES :

- > Le Dispositif Local d'Accompagnement est un dispositif complet d'appui et de conseil de proximité en charge de l'accompagnement des structures de l'ESS développant des activités d'utilité sociale.
- > Le DLA soutient ses bénéficiaires dans leur professionnalisation, la consolidation et le développement de leur modèle économique et financier, dans un objectif de création, de pérennisation, et d'amélioration de la qualité de leurs emplois et au service de leurs projets et du développement du territoire.
- > Basé sur une démarche volontaire et participative le DLA met en œuvre un accompagnement individualisé, destiné à apporter des réponses personnalisées et concrètes aux problématiques rencontrées tout en renforçant les compétences de ses bénéficiaires.

### BÉNÉFICIAIRES :

- > Entreprise solidaire, quelque soit son statut juridique : association, coopérative, association ou entreprise sous statut classique conventionnée IAE ou Handicap, entreprise bénéficiant de plein droit de l'agrément ESUS, entreprise sociale, entreprise commerciale avec agrément ESUS... ;
- > Une priorité est notamment accordée aux petites et moyennes associations, aux structures présentant un fort potentiel d'emploi, à certains secteurs prioritaires présentant une forte utilité sociale... ;
- > Les structures créatrices de leur premier emploi sont éligibles au dispositif ;
- > Secteurs d'intervention variés : social, médico-social, lutte contre la pauvreté, culture, environnement, sport, IAE, handicap, petite enfance, développement de filière, sport, formation, filières, etc..

## → La méthodologie mise en oeuvre :

Le Dispositif Local d'Accompagnement de Corse a pour objectif d'accompagner techniquement les entreprises solidaires employeuses d'utilité sociale dans leurs démarches de pérennisation d'activité et d'emploi.

L'équipe de CAPI vérifie l'éligibilité des structures au dispositif, présente les demandes au Comité d'engagement du DLA de Corse, réalise les diagnostics et définit les problématiques et besoins d'accompagnement, réalise les mises en concurrence, puis met en place et suit les accompagnements individuels et collectifs réalisés en faveur des structures de l'ESS.

- 1. Prospection de structures** en partenariat avec l'ensemble des acteurs et opérateurs intervenant dans le champ de l'Entrepreneuriat Social et Solidaire.
- 2. Accueil de la structure** et présentation de la mission.
- 3. Validation du de l'entrée de la structure au sein du Dispositif** par le Comité d'Engagement
- 4. Diagnostic de la structure et rédaction de son plan d'accompagnement** (diagnostic complet abordant les aspects juridiques, de gouvernance, organisationnels, RH, marketing, économiques, financiers ...).
- 5. Recherche des compétences externes nécessaires à la réalisation du plan d'accompagnement** (prestataires spécialisés) :
  - Rédaction du cahier des charges
  - Procédure de mise en concurrence
  - Choix du prestataire
- 6. Réalisation de la mission d'accompagnement** par le prestataire retenu - financée via le fonds d'ingénierie DLA.
- 7. Suivi de la réalisation de la mission.**
- 8. Réalisation du suivi post accompagnement.**



**Le dispositif DLA doit, sur la base d'un diagnostic partagé avec la structure bénéficiaire, construire et coordonner un parcours d'accompagnement, pour répondre aux objectifs suivants :**

- favoriser la création et la consolidation d'emplois, l'amélioration de la qualité des emplois au service du projet des structures ;
- aider les structures à renforcer leurs compétences pour leur permettre d'adapter leurs activités à l'évolution de leur environnement et les professionnaliser sur leur fonction employeur notamment ;
- asseoir le modèle économique des structures ;
- faciliter l'ancrage des activités et des structures accompagnées dans leur territoire d'action.

# PROCESSUS MÉTIER



## ACCUEIL

- ▶ Accueil de la structure
- ▶ Vérification de l'éligibilité / Réorientation si besoin
- ▶ Récolte des documents
- ▶ Analyse préliminaire de la situation et du besoin initial du demandeur
- ▶ Détection des besoins collectifs
- ▶ Rédaction de la fiche de présentation CE : Activités - RH - Besoin initial / Besoin collectif

## COMITÉ D'ENGAGEMENT

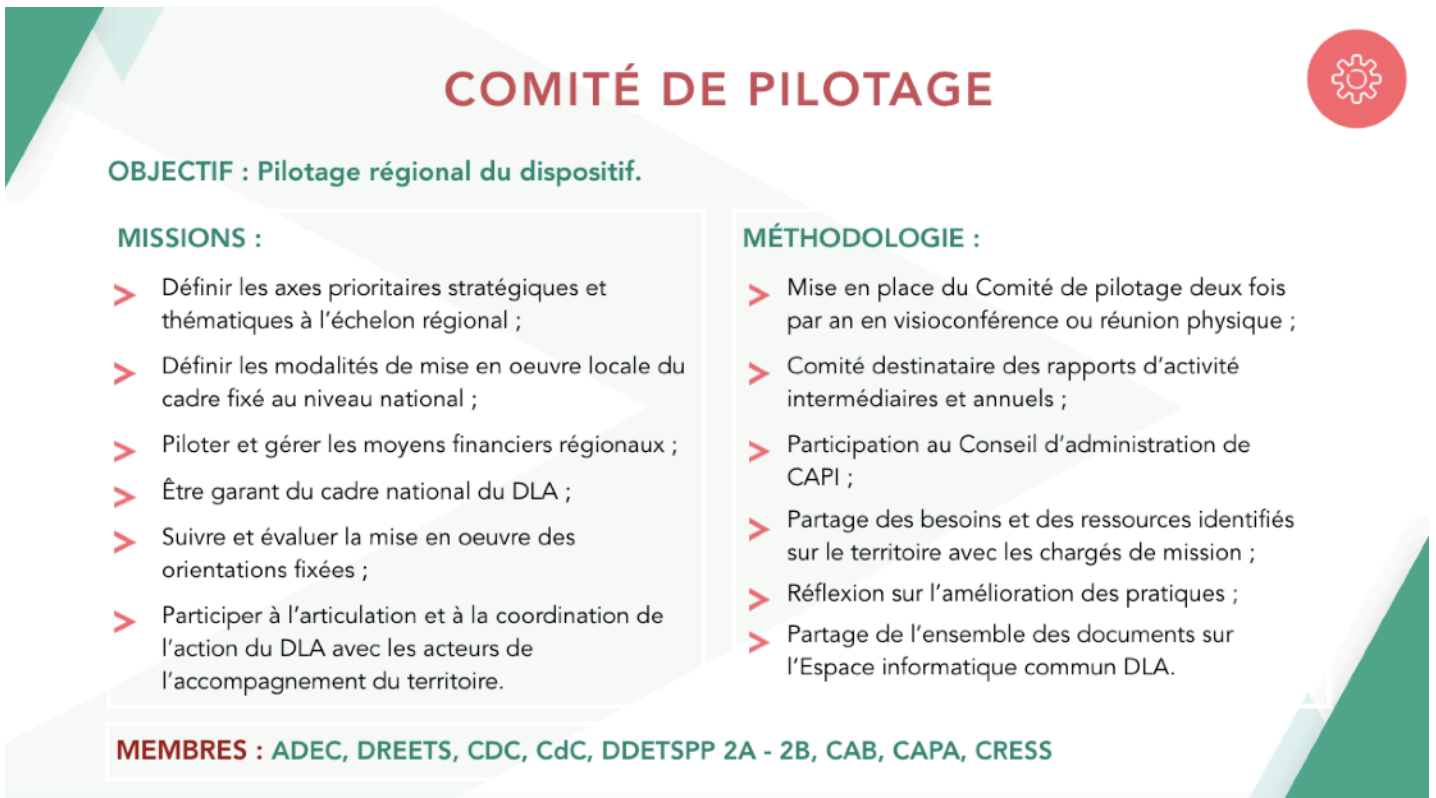
- ▶ Envoi de la fiche de présentation de la structure par mail
- ▶ Retour des membres via la fiche avis : Connaissance de la structure le cas échéant - Préconisations - Demande d'informations - Avis motivé...
- ▶ Accord - Ajournement - Refus
- ▶ Partage des avis via l'Espace commun DLA

## ACCOMPAGNEMENT

- ▶ Réalisation du diagnostic partagé individuel - cahier des charges collectif
- ▶ Sollicitation du Comité d'Engagement pour l'enrichissement du diagnostic
- ▶ Recherche des prestataires et Mise en concurrence
- ▶ Mise en place de l'intervention
- ▶ Réalisation de la mission

## SUIVI

- ▶ Suivi du déroulement de l'intervention
- ▶ Restitution de la mission
- ▶ Réalisation de la fiche de synthèse de l'accompagnement pour transmission au CE
- ▶ Suivi de 6 mois à 1 an après la fin de mission
- ▶ Information du Comité de suivi du dispositif du déroulement et résultats des accompagnements



→ Un Comité de pilotage a été mis en place en 2022.



## COMITÉ DE SUIVI DU DISPOSITIF



**OBJECTIF :** Permettre aux partenaires financiers et opérationnels du Dispositif de suivre l'action du DLA de manière régulière.

### MISSIONS :

- > Suivre la mise en oeuvre du Dispositif ;
- > Être informé de l'état d'avancement des accompagnements et des résultats obtenus ;
- > Être mobilisé dans le cadre de la mise en oeuvre des plans d'accompagnement si besoin ;
- > Être informé du flux d'activité ;
- > Participer aux travaux, faire remonter les besoins ;
- > Faciliter le travail collectif entre les acteurs DLA, mobiliser les outils de chacun des acteurs ;
- > Participer au développement des relations partenariales, du positionnement et de l'ancrage territorial du dispositif.

### MÉTHODOLOGIE :

- > Comité trimestriel en visioconférence ou physique ;
- > Comité destinataire des diagnostics réalisés, des fiches de synthèses des accompagnements permettant de bénéficier d'un récapitulatif des interventions ;
- > Partage de l'ensemble de ces documents au fil de l'eau via l'Espace informatique commun DLA\* ;
- > Invitation de partenaires spécialisés externes au comité selon les thématiques : partenaires publics, prestataires, associations...
- > Focus : thématique, secteur, accompagnement, territoire, filière, problématique transversale...

**MEMBRES :** ADEC, DREETS, CDC, CdC, DDETSPP 2A - 2B, CAB, CAPA, DRAC, VILLE DE BASTIA, VILLE D'AJACCIO, DPQPV, ÉDUCATION NATIONALE, CRESS

➔ Deux Comités de suivi ont été mis en place en 2022.

## COMITÉ D'ENGAGEMENT



**OBJECTIF :** Sélection des bénéficiaires DLA à l'entrée du dispositif - Enrichissement des diagnostics.

### MISSIONS :

- > Sélection des bénéficiaires DLA sur la base des critères d'éligibilité nationaux, des orientations stratégiques fixées par le Comité de pilotage territorial et de l'analyse préliminaire réalisée par les chargés de mission DLA ;
- > Participation à l'enrichissement du diagnostic et à la construction du plan d'accompagnement sur sollicitation des chargés de mission DLA au fil de l'eau et autant que de besoin ;
- > Mutualiser les ressources et expertises, apporter leurs connaissances et expériences.

### MÉTHODOLOGIE :

- > Réception des fiches de présentation par mail au fil de l'eau - Mobilisation en visio si cas spécifique ;
- > Délai de réponse d'une semaine minimum (adaptation selon le nombre de dossiers) ;
- > Disponibilité des chargés de mission pendant toute la durée du comité si besoin ;
- > Retour de la fiche - avis pour accord, refus ou ajournement et partage d'informations / Partage des fiches sur l'Espace informatique commun DLA ;
- > Réponses aux sollicitations des chargés de mission DLA pour l'enrichissement du diagnostic.

**MEMBRES :** ADEC, DREETS, CDC, CdC, DDETSPP 2A - 2B, CAB, CAPA, DRAC, VILLE DE BASTIA, VILLE D'AJACCIO, DPQPV, ÉDUCATION NATIONALE, CRESS

➔ Six Comités d'engagement ont été mis en place en 2022.

## → Les bénéficiaires :

**NOS BÉNÉFICIAIRES**

Les entreprises sociales et solidaires sont des entreprises à finalité sociale, sociétale et/ou environnementale à lucrativité limitée, en capacité de répondre aux besoins des territoires. Elles cherchent à associer leurs parties prenantes à leur gouvernance.

- > Entreprises solidaires quelque soit leur stade de vie : idée, projet, création, consolidation, développement, rebond ;
- > Entreprises solidaires quel que soit leur statut juridique : associations, coopératives, sociétés commerciales bénéficiant d'un conventionnement IAE ou Handicap, structures bénéficiant d'un agrément ESUS ou Entreprise sociale ;
- > Entreprises solidaires créant et/ou consolidant des emplois ;
- > Entreprises solidaires intervenant dans un secteur d'utilité sociale : culture, environnement, insertion par l'activité économique, handicap, médico-social, services à la personne, sport...
- > Entreprises solidaires basées en Corse.

Les entreprises sociales et solidaires sont des entreprises à finalité sociale, sociétale et/ou environnementale à lucrativité limitée, en capacité de répondre aux besoins des territoires. Elles cherchent à associer leurs parties prenantes à leur gouvernance.

Le DLA est accessible à l'ensemble des structures de l'ESS, quelque soit leur statut juridique : association, coopérative, association ou entreprise sous statut classique conventionné IAE ou Handicap, entreprise bénéficiant de plein droit de l'agrément ESUS, entreprise sociale, entreprise commerciale bénéficiant de l'agrément ESUS...

Une priorité est notamment accordée aux petites et moyennes associations, aux structures présentant un fort potentiel d'emploi, engagées dans une démarche de consolidation et de développement, ou encore à certains secteurs prioritaires présentant une forte utilité sociale.

Les structures créatrices de leur premier emploi sont également éligibles au dispositif.

Les secteurs d'intervention des structures bénéficiaires sont très variés : social, médico-social, lutte contre la pauvreté, culture, environnement, sport, IAE, handicap, petite enfance, développement de filière, sport, formation, etc..

## → Typologie des accompagnements :

Le DLA a pour objectif de participer à la pérennisation des entreprises solidaires via la consolidation et le développement de leurs activités et emplois.

Le renforcement de leur modèle économique et la professionnalisation des structures sont pour ce faire au cœur de ses prérogatives.

Cette démarche volontaire et participative passe par la mise en œuvre d'un accompagnement individualisé, destiné à apporter des réponses personnalisées et concrètes aux problématiques rencontrées tout en renforçant les compétences de ses bénéficiaires.

Les typologies d'accompagnement sont multiples et on peut dégager ici certaines thématiques principales, avec des missions s'organisant autour des axes suivants :

- Accompagnements individuels : Consolidation et développement, Gestion et aspects financiers, Etude de projet, Redressement, Organisation interne, Gouvernance, Gestion des Ressources Humaines, Communication, Juridique, Mutualisation, Fusion, etc. ;
- Accompagnements collectifs et semi-collectifs : Crise et Reprise d'activité, RGPD, Pilotage économique et financier, Comptabilité analytique, Outils de gestion, Organisation interne, Réformes, Mutualisation, etc..

Ces missions sont mises en œuvre grâce à la mobilisation du fonds d'ingénierie DLA.

### → **Territoire d'intervention :**

Le DLA est un dispositif régionalisé qui porte une couverture complète de notre territoire, tant au niveau urbain que rural, et porté par la volonté d'être présent sur l'ensemble de ses régions, y compris les plus isolées.

### → **Partenariats :**

Le DLA a pour vocation de bénéficier d'un fort ancrage territorial, facteur indispensable de succès, et bénéficie à ce titre de nombreux partenariats :

- Partenaires locaux : Ensemble des acteurs et opérateurs du champ de l'Entrepreneuriat Social et Solidaire (pilotage du dispositif, prescription de structures, appui technique aux diagnostics, comité d'engagement...);
- Partenaires nationaux : Réseau national des DLA - AVISE (échanges, partage de données : documentation, études sectorielles, retour d'expériences, soutien à la mise en place d'ingénieries...), Centres de ressources sectoriels, France Active, etc. ;
- Partenaires financeurs : Agence de Développement Economique de la Corse, Etat, Caisse des Dépôts, Collectivité de Corse, Communauté d'Agglomération de Bastia, Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien.

## > **RESULTATS 2022**

Le DLA de Corse est présent depuis plus de 15 ans sur notre territoire et a accompagné plusieurs centaines d'entreprises solidaires dans la pérennisation de leurs activités et emplois. L'objectif de la mission DLA est de soutenir, de professionnaliser et d'accompagner les associations employeuses d'utilité sociale, les structures d'Insertion par l'Activité Economique et les entreprises solidaires dans leur stratégie de consolidation et de développement d'activités et d'emplois.

L'équipe de CAPI vérifie l'éligibilité des structures au dispositif, présente les demandes au Comité d'engagement du DLA de Corse, réalise les diagnostics et définit les problématiques et besoins d'accompagnement, réalise les mises en concurrence, puis met en place et suit les accompagnements individuels et collectifs réalisés en faveur des structures de l'ESS.

# ACTIVITÉ DLA 2022



Accompagner la consolidation et le développement des associations et entreprises solidaires de Corse pour participer à la pérennisation de leurs activités et emplois.

## Rappel des objectifs annuels ÉTAT - CDC :

- > 40 structures
- > 22 accompagnements individuels
- > 30 accompagnements collectifs

## Nouveaux objectifs annuels Convention ADEC :

- > 30 accompagnements individuels
- > 40 accompagnements collectifs



Près de 2 500

Emplois consolidés



58

Structures accompagnées



308 889 k€

Mobilisés via le Fonds d'Ingénierie



31

Accompagnements individuels



51

Accompagnements collectifs

- ➔ En 2022 le DLA de Corse a accompagné 58 structures hors doublons (structures participant à plusieurs types d'accompagnements) via 82 accompagnements au total :
  - 25 entreprises solidaires ont été accompagnées via 31 interventions individuelles ;
  - 38 structures ont bénéficié de 51 accompagnements semi-collectifs mis en place via 3 ingénieries.
- ➔ Les emplois consolidés grâce à ces accompagnements s'élèvent à près de 2 500 en 2022.
- ➔ Les structures accompagnées en 2022 présentent les caractéristiques suivantes :
  - Les secteurs d'intervention des structures bénéficiaires sont très variés : social, médico-social, lutte contre la pauvreté, culture, environnement, sport, IAE, petite enfance, développement de filière, etc. ;
  - Les typologies d'accompagnement s'organisent autour des thématiques suivantes : Consolidation et développement, Structuration interne, Gestion et aspects financiers, Etude de projet, Organisation, Gestion des Ressources Humaines, Communication, RGPD, Aspects juridiques et réglementaires, etc..
- ➔ La totalité du fonds d'ingénierie de 283 679 € a été consommé pour l'année 2022, avec 308 889 € engagés (utilisation des reliquats pour couvrir la différence).
- ➔ A noter que les structures comptabilisées ici sont celles ayant systématiquement bénéficié d'un accompagnement individuel et/ou collectif, mais que le DLA est également amené à accueillir, accompagner et à orienter des structures sans que cet accompagnement soit suivi d'un ingénierie.
- ➔ Faits marquants : Le portage du DLA par CAPI a été renouvelé par l'État et la Caisse des dépôts pour la période 2023 - 2025.

## > CARACTÉRISTIQUES DES ACCOMPAGNEMENTS 2022

Accompagnements semi-collectifs								
Structures	Accompagnements	Secteurs		Localisation	Emplois	Montants engagés		
ASSOCIATION FAMILIALE DU FIUM'ALTU	MISE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT EUROPÉEN DE LA PROTECTION DES DONNÉES	SOCIAL	FOLELLI	ZRR	21	31 500		
FAE EQUILOISIRS		SPORT - FORMATION	POGGIO DI VENACO	ZRR	10			
SUD CORSE INSERTION		IAE - MOBILITÉ - ECONOMIE	PORTO VECCHIO	ZRR	25			
UDAF 2A		SOCIAL	AJACCIO	NC	7			
U MARINU - CPIE		ENVIRONNEMENT	BASTIA	QPV	5			
INTER BIO CORSE		DÉVELOPPEMENT DE	SAN GIULIANU	ZRR	8			
U LIAMU GRAVUNINCU		SOCIAL	PERI	NC	4			
CASGIU CASANU		DÉVELOPPEMENT DE	RIVENTOSA	ZRR	5			
A SCALINATA		SOCIAL	BASTIA	QPV	25			
ADAPEI 2A		HANDICAP	AJACCIO	NC	130			
SCOLA CORSA		EDUCATION	BASTIA	NC	12			
ADRIEN LIPPINI UN VÉLO UNE VIE		MOBILITÉ	BASTIA	QPV	1			
ORMA CREAZIONE		CULTURE	CAMPILE	ZRR	2			
ALPHA		SOCIAL	BASTIA	QPV	22			
CORSE MOBILITÉS SOLIDAIRE		IAE - MOBILITÉ - ECONOMIE	MONTEGROSSO	ZRR	44			
ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE		HANDICAP	AJACCIO	NC	151		10 800	
CACEL		ACCOMPAGNER LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE : CADRE RÉGLEMENTAIRE, ORGANISATION, GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, GOUVERNANCE, ASPECTS FINANCIERS, OUTILS DE GESTION		PORTO VECCHIO	ZRR		18	23 000
LES PTITS BOUTS			SORBO-OCAGNANO	ZRR	5			
U BORGU			AJACCIO	NC	6			
FALEP DE CORSE			BASTIA	QPV	111			
A CASA DI U PIULACONU			AJACCIO	QPV	11			
ASSOCIATION FAMILIALE DU FIUM'ALTU			PENTA DI CASINCA	ZRR	21			
HALTE GARDERIE DE LA COSTA VERDE			SANTA MARIA POGHJU	ZRR	9			
THE KIDS			BASTIA	NC	43			
I ZICCHINI			SANTA LUCIA DI MORIANI	ZRR	6			
SCOLA AIACCINA			AJACCIO	QPV	4			
CRÈCHE DE SOLENZARA			SOLENZARA	ZRR	0			
U LIAMU GRAVUNINCU			PERI	NC	4			
I CHJUCHINI			ALATA	NC	5			
TO BE AT SCHOOL			BIGUGLIA	NC	4			
L'AVVENE			PENTA DI CASINCA	ZRR	14			
CRÈCHE DE SAINT FLORENT			SAINT FLORENT	ZRR	8			
CIUCCARELLA D'OLMETO			OLMETO	ZRR	8			
A FAMIGLIA 2B	STRATÉGIE ET OUTILS DE COMMUNICATION	SOCIAL	FURIANI	ZRR	2	24 000		
A LEIA		SOCIAL	MURATO	ZRR	1			
ADAPEI 2A		MEDICO SOCIAL	AJACCIO	NC	130			
ALPHA		SOCIAL	BASTIA	QPV	22			
ASSO I MILELLI		SPORT	AJACCIO	NC	1			
CASGIU CASANU		AGRICULTURE	RIVENTOSA	ZRR	7			
ETTI DE LA CORSE		IAE	BASTIA	NC	54			
ORMA CREAZIONE		CULTURE	CAMPILE	ZRR	2			
I ZICCHINI		SOCIAL	SANTA LUCIA DI MORIANI	ZRR	6			
INTER BIO		AGRICULTURE	SAN GIULIANO	ZRR	8			
SCOLA AIACCINA		EDUCATION	AJACCIO	NC	3			
SCOLA CORSA		EDUCATION	BASTIA	NC	12			
SOLIDARITES TARAVO		IAE	PILA CANALE	ZRR	4			
SUD CORSE DOMICILE		SERVICE A LA PERSONNE	PORTO-VECCHIO	ZRR	41			
SUD CORSE INSERTION		IAE	PORTO-VECCHIO	ZRR	28			
U MARINU - CPIE		ENVIRONNEMENT	BASTIA	QPV	5			
FALEPA		IAE - MOBILITÉ - ECONOMIE	AJACCIO	NC	58			
CORSE MOBILITÉS SOLIDAIRE		IAE - MOBILITÉ - ECONOMIE	MONTEGROSSO	ZRR	44			
<b>Total accompagnements collectifs</b>					<b>1 427</b>		<b>89 300</b>	

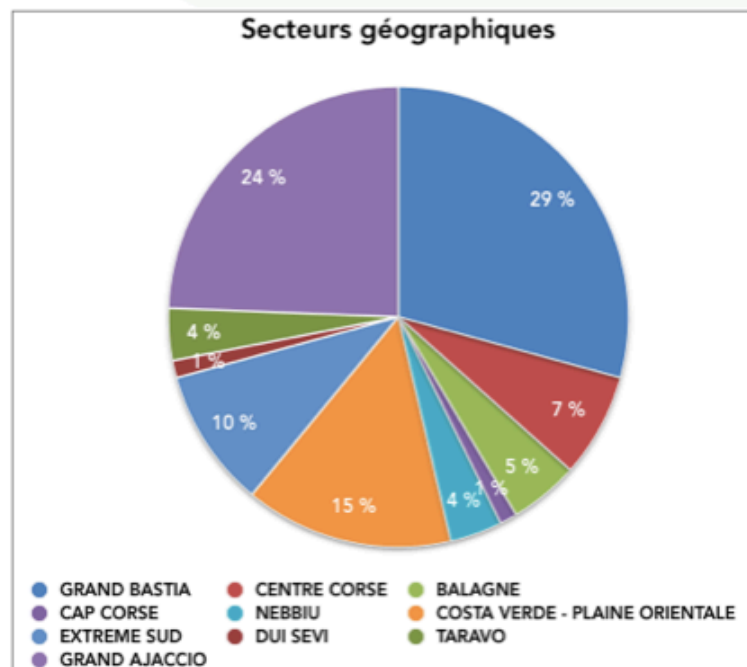
Accompagnements individuels						
Structures	Accompagnements	Secteurs	Localisation		Emplois	Montants engagés
FÉDÉRATION ADMR 2A	Etude de projet Recyclerie de matériel médical	SAP - SANTÉ	AJACCIO	NC	750	7 500
HAD DE CORSE		SANTÉ	BASTIA	NC	28	7 500
CAP CORSE HANDICAP	Consolidation - Développement - Structuration interne	HANDICAP - MOBILITÉ INCLUSIVE	BRANDO	ZRR	1	6 460
MOB'IN CORSICA	Consolidation des partenariats - Stratégie de communication	MOBILITÉ INCLUSIVE	BASTIA	NC	1	7 000
AVÀ BASTA	Restructuration du modèle économique - Aspects stratégiques	SOCIAL	BASTIA	QPV	12	8 000
	Fonctionnement interne					7 000
I CHJASSI MUNTAGNOLI	Restructuration stratégique et Modèle économique	IAE / ENVIRONNEMENT	SAN GIOVANNI DI MORIANI	ZRR	23	7 980
	Stratégie commerciale et Stratégie de communication					7 000
UNA LENZA DÀ ANNACQUÀ	Plan de restructuration, consolidation et développement : Aspects organisationnels et restructuration du modèle économique	AGRICULTURE	LINGUIZETTA	ZRR	0	7 510
A SCALINATA	Consolidation et développement : Gouvernance et Projet associatif	SOCIAL	BASTIA	QPV	25	14 049
RADIO CALVI CITADELLE	Plan de restructuration, consolidation et développement : Modèle économique et aspects stratégiques, Réorganisation interne	CULTURE	CALVI	ZRR	2	8 000
A LEIA	Consolidation et développement : Redéfinition du modèle économique et construction d'un plan de développement stratégique adapté	JEUNESSE	MURATO	ZRR	1	6 000
ASSOCIU DI I PAISANI CORSI	Modèle économique et portage juridique	AGRICULTURE	RIVENTOSA	ZRR	2	8 160
AVANZEMU	Redressement - Poursuite de mission	IAE	AJACCIO	NC	16	3 000
TO BE AT SCHOOL	Plan de consolidation et de développement : Organisation du fonctionnement interne et Modèle économique	EDUCATION	BIGUGLIA	NC	4	8 000
	Aspects financiers et logistiques					3 000
EMAHO	Plan de consolidation et de développement : Mise en oeuvre de sa stratégie de diversification et de filialisation	NUMÉRIQUE	BASTIA	NC	5	8 000
	Mise en place du cadre juridique et réglementaire dans un contexte de filialisation					7 000
PODCASTU SEXISTU	Professionnalisation et embauche de sa première salariée / Structuration financière et comptable	ÉGALITÉ	AJACCIO	NC	1	8 000
STUDIO 42°9	Consolidation et développement / Stratégie commerciale	COMMUNICATION	BASTIA	QPV	1	7 980
PÔLE SURDITÉ DE CORSE	Professionnalisation de l'association / Ressources humaines	HANDICAP	SARROLA - CARCOPINO	QPV	1	8 000
	Plan d'action stratégique					6 500
A PROVA	Plan de consolidation et développement - Poursuite	EMPLOI	AJACCIO	NC	18	3 450
CACEL	Organisation interne	CULTURE	PORTO VECCHIO	ZRR	10	3 000
UDAF 2B	Projet associatif	FAMILLE	BASTIA	NC	19	9 000
L'ARIA	Organisation interne	CULTURE	OLMI - CAPPELLA	ZRR	48	6 000
RACINES DE FEMMES	Plan de consolidation et développement : modèle économique, plan d'action stratégique, structuration interne	IAE - HABILLEMENT	CARGESE	ZRR	3	8 500
FREQUENZA NOSTRA	Plan de consolidation et de développement : structuration et professionnalisation interne, plan d'action stratégique chiffré	CULTURE	PIETROSELLA	QPV	3	7 500
SUD CORSE INSERTION	Modèle économique et positionnement stratégique	IAE - MOBILITÉ - ECONOMIE CIRCULAIRE	PORTO VECCHIO	ZRR	25	7 000
	Restructuration interne					7 000
SCOLA AIACCINA	Plan de consolidation	EDUCATION	AJACCIO	QPV	3	6 500
<b>Total accompagnements individuels</b>					<b>1 002</b>	<b>219 589</b>

# TERRITOIRES D'INTERVENTION



## OBJECTIF :

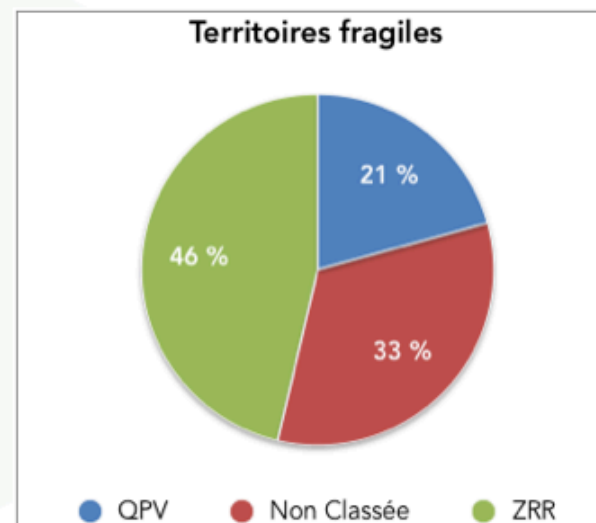
> Répartition géographique équilibrée



- DLA présent sur l'ensemble de la Corse
- Interventions réalisées en zones urbaines comme en zones rurales : 53 % - 47 %

## OBJECTIF :

> Soutien des ZRR et des QPV



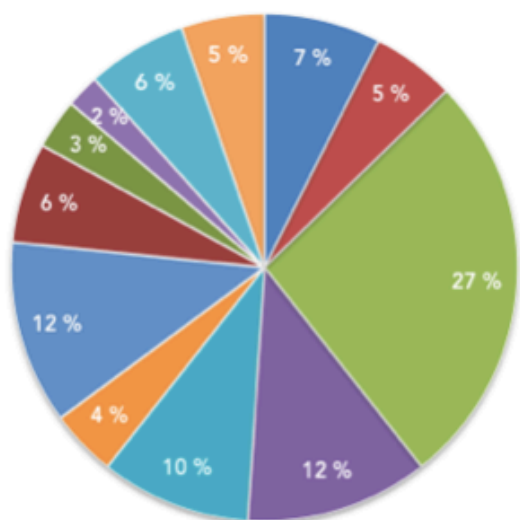
- Plus des 2/3 des interventions DLA réalisées en faveur de structures implantées en zones prioritaires



# SECTEURS D'ACTIVITÉ



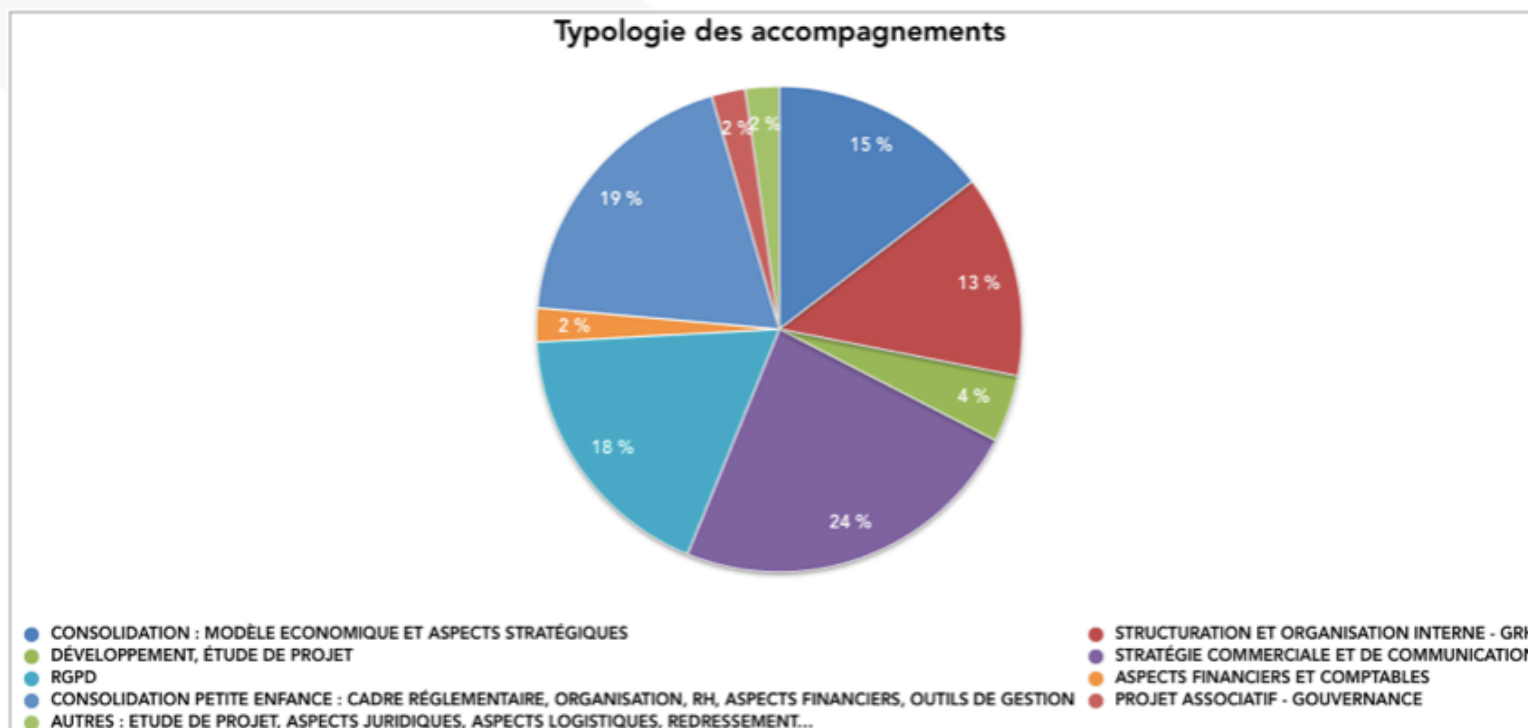
Secteurs d'activité



## OBJECTIFS :

- > Poursuivre le travail généraliste du DLA
- > Apporter une attention particulière aux secteurs concernés par les groupes de travail CdC
- >> Accompagnement de structures évoluant au sein de secteurs variés de l'économie sociale et solidaire
- >> Secteurs concernés par les groupes de travail CdC représentant 34 % des accompagnements DLA 2022 pour 17 structures : IAE - Mobilité inclusive - Économie circulaire - Agriculture et alimentation durable

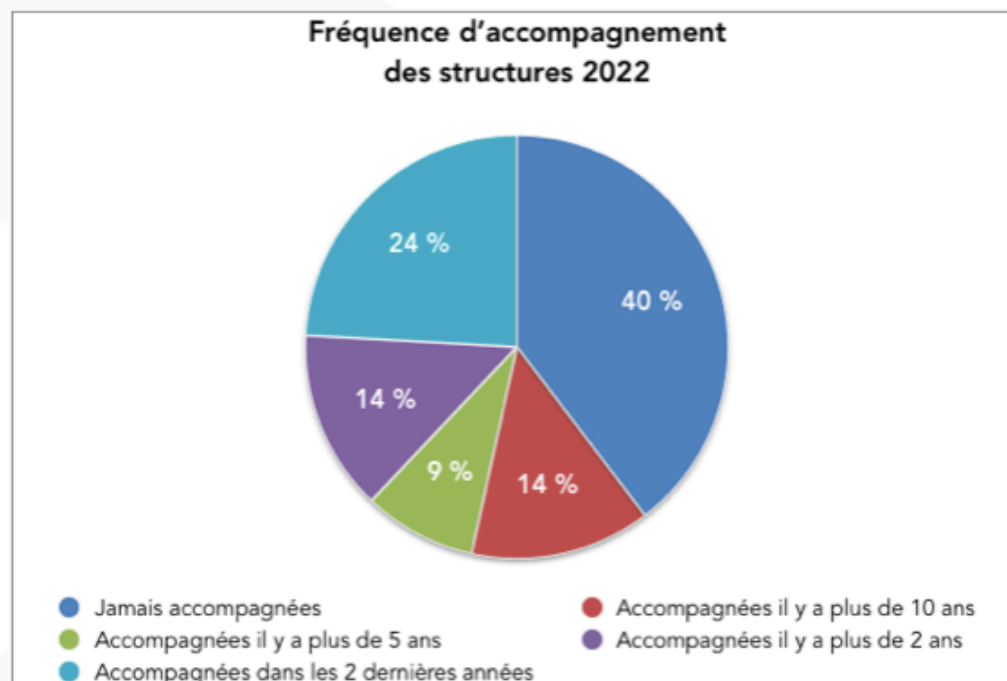
# TYPOLOGIE DES ACCOMPAGNEMENTS



## > La typologie des accompagnements DLA 2022 est variée :

- 2 thématiques récurrentes au niveau individuel : Modèle économique et aspects stratégiques - Structuration et organisation interne, Gestion des ressources humaines ;
- 3 thématiques abordées au niveau semi-collectif : RGPD - Stratégie et outils de communication - Consolidation Petite enfance.

# FRÉQUENCE DES ACCOMPAGNEMENTS

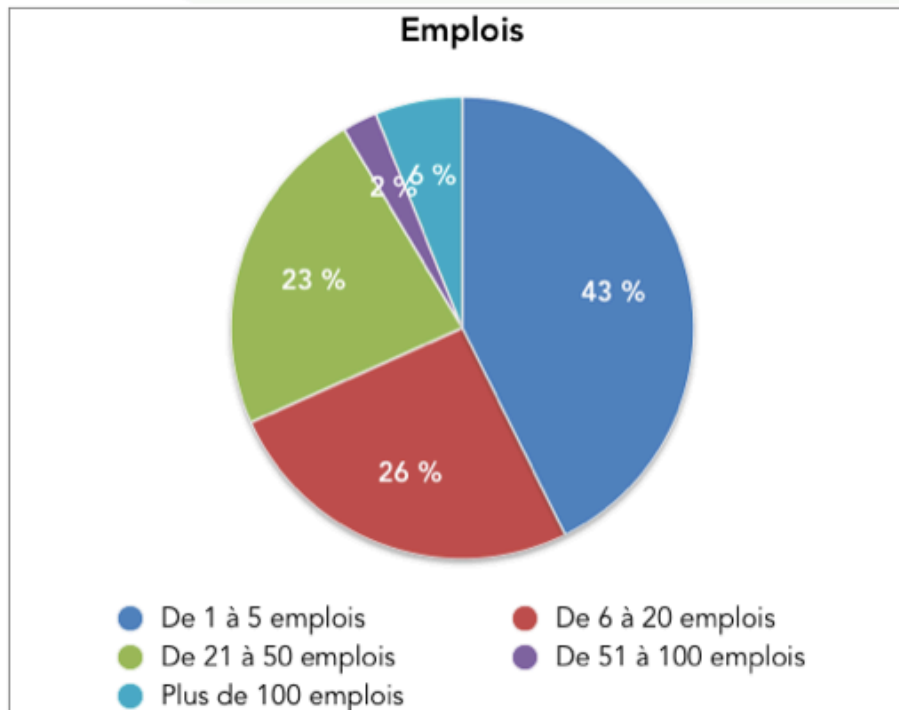


## OBJECTIF :

> Favoriser l'accompagnement DLA de nouvelles structures, des structures accompagnées il y a plusieurs années ou des structures accompagnées uniquement en collectif :

>> Pour l'année 2022 : plus de la moitié des structures n'ont jamais été accompagnées ou l'ont été il y a plus de 10 ans - 2/3 des structures n'ont jamais été accompagnées ou l'ont été il y a plus de 5 ans.

# EMPLOIS



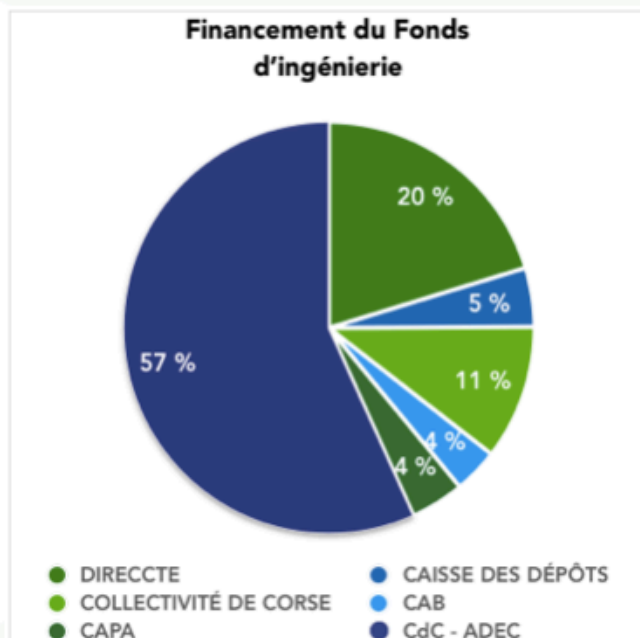
## OBJECTIFS :

- > Accompagner en majorité les petites et moyennes structures
- >> 45 % des structures portent moins de 6 salariés
- >> Près de 70 % des structures accompagnées en 2022 portent entre 1 et 20 emplois
- >> Le DLA a participé à la consolidation et au développement de 58 structures en 2022, portant 2 457 emplois.

# FINANCEMENT DLA 2022



## FONDS D'INGÉNIERIE - BUDGET PRÉVISIONNEL 2022



Fonds d'ingénierie annuel DLA 2022		
Financeurs	Montant	%
CdC - ADEC	161 000	57
DIRECCTE 2B	57 534	20
CDC	13 145	5
COLLECTIVITÉ DE CORSE	30 000	11
CAB	10 000	4
CAPA	12 000	4
-----		
<b>Total</b>	<b>283 679</b>	<b>100</b>

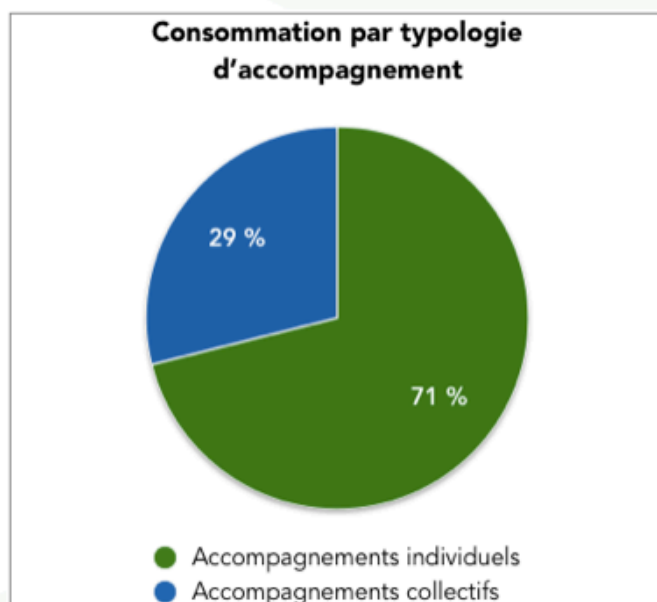
### > FONCTIONNEMENT 2022 :

En 2022 le financement du fonctionnement du DLA de Corse est assuré par la DREETS de Corse à hauteur de 32 000 €, par la Caisse des Dépôts à hauteur de 30 000 €, et par l'ADEC à hauteur de 30 000 €.

# CONSOMMATION DLA 2022



## CONSOMMATION 2022



FONDS D'INGENIERIE DLA	
CAPACITE D'ENGAGEMENT 2022	283 679
<b>CONSOMMATION 2022</b>	<b>308 889</b>
<i>DONT CONSOMMATION SUR RELIQUATS</i>	25 210

<b>Coût moyen d'un accompagnement 2022</b>	<b>3 767</b>
Coût moyen Accompagnement Individuel 2022	7 084
Coût moyen Accompagnement Collectif 2022	1 751

## ESPACE COMMUN DLA :

Validation des objectifs, du contenu, des modalités de fonctionnement et de l'arborescence par le Comité de Suivi DLA en date du 24.11.22



L'objectif est d'optimiser le travail collectif autour du dispositif, entre les membres de l'équipe CAPI et les partenaires du DLA et membres des instances de pilotage, de suivi et d'engagement : partage de documents, accès aux diagnostics, fiches de synthèses des accompagnements, suivi...

## MISE EN PLACE PRÉVUE POUR AVRIL 2023



- >> **Objectifs** : Créer un espace informatique de partage de documents et d'information accessible à l'ensemble des partenaires membres des comités de pilotage, de suivi et d'engagement pour un travail collaboratif et un suivi optimisé ;
- >> **Contenu** : Avis des membres du CE, fiches de présentation des demandes DLA, diagnostics, fiches de synthèses des accompagnements, tableaux de suivi, points d'activité intermédiaires, rapports d'activités, prévisionnels, procédures, documentation interne DLA, règlement intérieur des comités, documentation thématiques, etc. ;
- >> **Fonctionnement** : Chargement des documents par les chargés de mission DLA et les partenaires au fil de l'eau, information en temps réel de l'ajout de documents.

# ANNEXES

## > CAPI : une offre d'accompagnement technique et financière complémentaire

Né de la fusion en 2017 de Corse Active et d'Initiative Corse, Corse Active Pour l'Initiative est un dispositif financier régional ayant pour vocation de soutenir l'émergence, la création, la consolidation et le développement des Très Petites Entreprises, des Installations Agricoles (JA) et des Entreprises Sociales et Solidaires.

Ancré depuis maintenant quinze ans sur notre territoire, CAPI, pionnier dans ce domaine, est devenu un acteur incontournable de l'accompagnement technique et financier de l'ESS en Corse.

Il bénéficie ainsi d'une connaissance poussée de ce secteur et d'une capacité d'expertise pointue de l'ESS, globalement et dans les spécificités de notre territoire : connaissance fine de sa zone d'intervention, des acteurs publics et privés en présence et de l'écosystème d'accompagnement en place afin de pouvoir identifier les besoins de ses bénéficiaires et y apporter des réponses adaptées en interne et en coordonnant les parcours.

CAPI bénéficie également de son appartenance au réseau France Active, spécialiste des entreprises de l'ESS et des spécificités de leurs modèles économiques et financiers d'utilité sociale. Ces dernières et leur mode de financement sont des éléments centraux au cœur des problématiques abordées, et l'expertise reconnue, l'expérience et la capacité d'expérimentation de notre réseau à ce niveau constitue une véritable plus-value pour le portage de ses outils techniques. France Active bénéficie également d'une forte capacité de connexion et de mobilisation des acteurs sectoriels qui s'appuie sur un réseau de partenariats dense et diversifié.

Au niveau interne CAPI est ainsi parvenu à mettre en place un pôle entier spécifiquement dédié à ce champ d'intervention, et en mesure d'accompagner les entreprises solidaires dans toutes les étapes de leur cycle de vie, de leur émergence à leur développement de par les outils portés comme au niveau des compétences de son équipe.

C'est ainsi que nos dispositifs d'accompagnement techniques FAI, ACCESS et DLA ont parfaitement trouvés leur place au sein du Pôle ESS de CAPI, dans une parfaite complémentarité entre eux et avec les autres dispositifs qui lui sont rattachés, en se positionnant comme des pièces maîtresses indispensables de l'offre globale proposée aux entreprises solidaires.

Celle-ci permet d'abord une meilleure articulation entre accompagnement et financement : la structuration technique et financière peut ainsi être réalisée de manière concomitante si le besoin est avéré, conférant aux accompagnements plus de réactivité et d'efficacité.

Les prescriptions d'accompagnement se font ainsi régulièrement dans les deux sens, avec des besoins techniques détectés par le FINES (Financement des entreprises solidaires) et à l'inverse, des besoins financiers détectés par les DLA et orientés en interne. Ce sont ainsi plus des 3/4 des structures accompagnées financièrement par CAPI qui bénéficient d'un accompagnement à la fois technique et financier en amont ou en aval, leur permettant ainsi de renforcer l'action réciproque de ces outils.



L'amélioration de l'efficacité des interventions est un atout précieux pour les bénéficiaires : les fonctions d'accompagnements techniques et financiers étant abritées au sein de la même structure permettent une mutualisation de temps et d'outils, une meilleure communication entre le financeur et l'accompagnateur pour plus de réactivité et d'efficacité au service des bénéficiaires.

Les entreprises sont ainsi en mesure de bénéficier d'un accompagnement complet, toujours en cohérence avec les autres partenaires du territoire.

La complémentarité des actions mises en œuvre confère d'autre part un avantage précieux et réciproque aux dispositifs et à CAPI, permettant notamment aux entreprises solidaires de bénéficier d'un interlocuteur unique quelque soit leur besoin. Les bénéficiaires mais également les partenaires bénéficient ainsi d'une meilleure lisibilité des offres d'accompagnement et de financement sur le territoire.

De plus, le portage de ces outils par la même structure permet d'élaborer une stratégie régionale cohérente, adaptée aux besoins du territoire, puis de la décliner au niveau territorial et sectoriel en l'ajustant à des besoins plus spécifiques.

Elle permet également à tous ces outils de mettre en commun et de capitaliser les savoirs, savoir-faire et expérience des chargés de missions FAI, ACCESS et DLA, de partager ressources, informations et compétences, et ce plus largement avec les chargés de missions FINES.

Les interactions sont ainsi constantes pour optimiser au maximum la qualité des accompagnements dispensés tant au niveau technique que financier.

La complémentarité de l'offre d'accompagnement ESS de CAPI peut être abordée comme suit :



# PÔLE ESS - NOS OUTILS

## ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Fabrique à Initiatives - FAI

ACCESS -

Accompagnement à la  
Création des Entreprises  
Solidaires

Dispositif Local  
D'accompagnement - DLA



## ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

PRÊTS

GARANTIES D'EMPRUNT  
BANCAIRE

PRIMES



## FORTE COMPLÉMENTARITÉ DES OUTILS TECHNIQUES ET FINANCIERS DE CAPI



**FINES**

Financement de la création, consolidation et développement des ESS



**FAI**

Fabrique à Initiatives  
Accompagnement des  
projets de territoire en  
émergence



**ACCESS**

Accompagnement à la  
création d'entreprises  
solidaires



**DLA**

Dispositif Local  
d'Accompagnement d  
Consolidation -  
Développement -  
Rebond



Près des 3/4 des structures accompagnées  
financièrement par CAPI sont accompagnées  
techniquement via ces dispositifs

# CAPI - ACTIVITÉ PÔLE ESS 2022

Accompagner techniquement et financièrement la création, la consolidation et le développement des entreprises solidaires de Corse pour participer à la pérennisation de leurs activités et de leurs emplois.



**+ de 2 700**

Emplois  
consolidés



**100**

Structures et  
projets  
accompagnés



**1 951 689 €**

Mobilisés via les  
dispositifs portés



**165**

Outils  
mobilisés

# L'EXEMPLE DE L'EI SOLIDARITÉS TARAVO



## ACCESS

- ▶ Accueil du porteur
- ▶ Le projet : Créer une Entreprise d'Insertion développant des services de nettoyage et d'entretien d'espaces verts basée à Pila Canale (ZRR)
- ▶ Identification des besoins : Aide à la création de l'entreprise et au montage du projet
- ▶ Réalisation de l'étude d'opportunité et de faisabilité
- ▶ Mise en place de deux accompagnements individuels réalisés par des prestataires
- »» Création de l'entreprise et définition du modèle économique



## FINES

- ▶ Expertise du dossier
- ▶ Identification des besoins financiers
- ▶ Mobilisation du tour de table financier
- ▶ Mise en place d'un Fonds d'Avance Remboursable de 20 000 € destiné à couvrir son BFR de démarrage + Mise en place d'une Garantie Égalité des Territoires pour couvrir 80 % du prêt BPMED de 10 000 € destiné au financement d'une partie des investissements
- »» Démarrage de l'activité et création des premiers emplois



## DLA

- ▶ Détection des besoins
- ▶ Réalisation du diagnostic partagé et du plan d'accompagnement
- ▶ Mise en place de l'accompagnement DLA individuel : « Plan de structuration interne de Solidarités Taravo » : Aspects organisationnels, RH, commerciaux, partenariaux, financiers, stratégiques...
- ▶ Participation de la structure à l'accompagnement semi-collectif : Appel à projet FDI
- »» Professionnalisation consolidation et développement de la structure pour la pérennisation de son activité et des 6 emplois qu'elle porte

# CORSE ACTIVE POUR L'INITIATIVE

## FAI - ACCESS DLA DE CORSE



### Rapport d'Activité 2022

# CAPI,

acteur historique de  
l'accompagnement et du  
financement de l'ESS en Corse

**CORSE ACTIVE POUR L'INITIATIVE** est un dispositif spécialisé notamment dans l'accompagnement et le financement des associations et entreprises solidaires.

CAPI a pour vocation d'accompagner et financer la création, la consolidation, le développement et le rebond de ces structures sur le territoire corse.

Acteur majeur de l'accompagnement de l'ESS en Corse, CAPI a développé, grâce au soutien de ses partenaires, une offre adaptée aux besoins spécifiques des entreprises solidaires via la mise en oeuvre d'outils financiers et techniques complémentaires.

En 13 ans ce sont près de **13 millions d'euros** qui ont été mobilisés par CAPI via ses dispositifs en faveur de **plusieurs centaines de structures de l'ESS**, avec près de **2 millions €** financés en 2022 pour accompagner **100 entreprises solidaires** via **165 outils mobilisés**.

## > L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ESS DE CAPI

L'économie sociale et solidaire occupe une place plus qu'importante au sein du paysage national, porté par un développement fort ces vingt dernières années.

En Corse également le poids du secteur de l'ESS est primordial au sein de l'économie du territoire, dans les quartiers sensibles jusqu'au sein du monde rural, où il joue un rôle incomparable dans de nombreux secteurs d'activités. Ce secteur économique à part entière, dynamique, novateur et au fort maillage territorial, représente 12 % de l'emploi privé en Corse porté par plus de 1 100 établissements employeurs et leurs 8 308 salariés.

Offrant des réponses adaptées aux populations, souvent socialement innovantes et rattachées aux principaux secteurs d'avenir, l'Economie Sociale et Solidaire a été renforcée dans son objet et ses missions au niveau national par la loi du 31 juillet 2014 et au niveau territorial par différents programmes mis en place par la CdC et portés notamment par l'ADEC. Un choix et une conviction corroborés par le SRDEII qui détermine les grandes orientations pour un développement économique innovant, durable et équilibré de la Corse, ainsi que par la délibération n°19/471 AC de l'Assemblée de Corse approuvant le cadre de référence pour le développement de l'ESS en Corse.

Toutefois, et ce malgré un dynamisme affirmé, le monde associatif et coopératif reste un secteur fragile, souvent porté par des modèles économiques proches de l'équilibre, des secteurs d'activité en crise, un recours souvent contraint à des emplois précaires... Le secteur est en effet porteur d'un paradoxe, avec une reconnaissance de plus en plus marquée sur le territoire mais tout en restant confronté à de plus en plus de difficultés.

Ce dernier pâtit en effet d'un contexte de plus en plus difficile et tendu : crise sanitaire et économique, tensions budgétaires et institutionnelles, croissance économique ralentie, augmentation des besoins sociaux, multiplication du nombre d'associations dans un environnement contraint, évolution des modèles de conventionnement avec les partenaires, complexité de gestion, développement des activités marchandes, transformation de la gouvernance territoriale...

La Corse et ses structures d'utilité sociale n'échappent pas à la règle, avec des évolutions internes comme externes qui exercent de nouvelles pressions sur leur équilibre économique et social et commencent à avoir un impact fort sur leur modèle économique, risquant de les fragiliser davantage. Afin d'assurer leur viabilité et la pérennisation de leurs emplois, les entreprises solidaires sont aujourd'hui contraintes de trouver un équilibre entre leur modèle économique, leur projet associatif et la sauvegarde de leur utilité sociale.

Ces évolutions et mutations, encore renforcées par la crise sanitaire et économique actuelle, engendrent ainsi des besoins d'accompagnement spécifiques autour de la connaissance de leur environnement, de la construction de nouvelles stratégies économiques et financières ou encore de l'adaptation de leurs modèles économiques et processus de fonctionnement.

C'est ainsi pour la consolidation et le développement des entreprises solidaires de notre territoire que se positionne aujourd'hui, et depuis près de 20 ans maintenant, l'offre d'accompagnement de CAPI, portée au niveau technique par ses dispositifs FAI, ACCESS et DLA.

# CAP I - OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ESS



## FAI

Fabrique à Initiatives  
Accompagnement des  
projets de territoire  
en émergence



## ACCESS

Accompagnement à la  
création d'entreprises  
solidaires



## DLA

Dispositif Local  
d'Accompagnement d  
Consolidation -  
Développement -  
Rebond



Plusieurs centaines de structures et projets  
accompagnés par ces dispositifs depuis 2005





## > FICHE DE PRESENTATION CAPI

Une Association Territoriale dédiée à l'accompagnement et au financement des entrepreneurs.

**CAPI est un dispositif financier régional, né de la fusion en 2017 des associations Corse Active (créée en 2003) et Initiative Corse (créée en 1990). Sa vocation est de soutenir les entrepreneurs du territoire, de la phase d'émergence de leur projet à la phase de développement de leur entreprise.**

### > Affiliation :

- Réseau national France Active (premier réseau de financement des Entreprises Sociales et Solidaires)
- Réseau national Initiative France (premier réseau d'accompagnement et de financement des TPE/PME)

> **Présidente** : Isabelle ANTHONIOZ-GAGGINI (retraîtée Education Nationale)

> **Equipe technique** : 16 personnes (16 ETP) : 1 Directeur, 2 Responsables production/développement (Pôle TPE/AGRI, Pôle ESS), 2 Responsables administratif/financier (gestion administrative, gestion financière, gestion comptable), 7 chargés d'expertise, 2 chargés de back office, 1 chargé du recouvrement, 1 assistante administrative.

> **Implantation** : CAPI déploie ses missions à partir de deux implantations principales, son antenne de Bastia située - Parc d'Activité d'Erbajolo et de son antenne d'Ajaccio située - 2 cours Grandval. CAPI déploie également ses missions au plus près des entrepreneurs du rural, grâce à des permanences dans les microrégions, dans les locaux de ses partenaires.

> **Financeurs** : Union Européenne (FSE, FEDER, FEADER), État (DREETS), Collectivité de Corse (CdC, ADEC, ODARC), Caisse des Dépôts-BDT, Bpifrance, Communauté d'Agglomération de Bastia, Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, France Active, Chambres Régionale de Commerce et d'Industrie, Chambres Régionale de Métiers et de l'Artisanat, Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse, Crédit Mutuel.

> **Partenaires techniques** : Ensemble du réseau bancaire (CRCA, BPM, CEPAC, SG, CM, LCL, BNP...), autres dispositifs financiers (Bpifrance, CADEC, FEMU QUI, ADIE, MOVE...), Chambres Consulaires (CRCI, CRMA, CRAgri, CAgri 2A, CAgri 2B), Ordre des Experts Comptables, Boutique de Gestion, Coopérative d'Activité et d'Emploi, Couveuse d'Entreprise, Incubateur d'entreprises innovantes Inizia, Université (IAE, DU Entrepreneuriat, Pôle Pépité...), CRESS Corsica, Pôle Emploi, Services de l'Etat et des Collectivités locales, consultants spécialisés et autres acteurs de l'accompagnement.

> **Stratégie** : En s'appuyant sur la dynamique régionale impulsée par ses pilotes et financeurs locaux, couplée à la dynamique nationale impulsée par ses réseaux d'affiliation, la stratégie de CAPI pour les exercices 2022-2024 est la suivante :

- Favoriser le développement d'une économie plus solidaire, plus inclusive, plus territoriale et plus respectueuse de son environnement, en soutenant prioritairement les entrepreneurs engagés, souhaitant faire évoluer les modèles, produire localement des biens et services et avoir un impact positif ;

- Développer ses activités d'accompagnement et de financement des Très Petites Entreprises, des Installations Agricoles et des Entreprises Sociales et Solidaires en visant une croissance globale d'activité de 10 à 15% ;
- Développer si possible ses activités en élargissant sa cible d'intervention à des niches de marché non encore ou insuffisamment couvertes ;
- Travailler le plus étroitement possible et dans la plus grande complémentarité avec les autres acteurs, notamment financiers du territoire, pour apporter les réponses techniques et financières les plus adaptées aux attentes et besoins des entrepreneurs ;
- Maintenir et développer la proximité avec les entrepreneurs et les partenaires grâce à une présence physique encore plus forte sur l'ensemble du territoire ;
- Maintenir la réactivité et la rapidité d'intervention de l'association ;
- Maintenir une faible sinistralité.

> **Chiffres clés : Près de 3 000 projets d'entreprises accompagnés et financés et de 100 M€ mobilisés en concours financiers depuis 2004.** Le 3 000ème projet soutenu sera fêté en 2023, l'année des 20 ans de l'association ! En 2022 :

- 313 projets d'entreprises accompagnés et financés (200 TPE, 13 Installations Agricoles, 100 ESS) ;
- 230 entreprises suivies post financement (100 TPE, 30 Installations Agricoles, 100 ESS) ;
- 3 060 emplois créés ou consolidés (403 emplois créés, 2 657 emplois consolidés) ;
- 9 983 053 € mobilisés en concours financiers (5 066 474 € de garantie, 4 238 990 € de prêt, 182 700 € de microcrédit pro, 93 000 euros de prime, 401 889 € d'ingénierie).

## > OFFRE DE SERVICE ET DE FINANCEMENT CAPI

Dans le prolongement du positionnement et des savoir-faire des deux associations qui l'ont constitué, l'offre de service proposée par le dispositif est déployée selon la logique suivante :

- **Une offre claire, lisible et accessible** sur l'ensemble du territoire.
- **Une offre complète**, permettant d'accompagner et de financer les entrepreneurs de la phase d'émergence de leur projet à la phase de développement de leur entreprise.
- **Une offre renforcée d'appui à la consolidation et au développement des entreprises** (suivi et parrainage des entrepreneurs).

CAPI met ainsi en œuvre un panel d'actions et de dispositifs permettant d'accompagner et de financer les entrepreneurs du territoire de la phase d'émergence de leur projet à la phase de développement de leur entreprise.

CAPI accompagne et finance les entrepreneurs corses relevant des champs de la Très Petite Entreprise, de l'Installation Agricole et de l'Économie Sociale et Solidaire. L'association soutient prioritairement les activités créatrices d'emploi pour les publics prioritaires (DE, bénéficiaires de minimas sociaux, femmes créatrices, créateurs en zones rurale, créateurs en QPV, jeunes, Jeunes Agriculteurs, SIAE...) et les activités favorisant la production de biens et services locaux. Son intervention et ses moyens d'action sont amplifiés pour les entrepreneurs engagés, souhaitant, au travers de leur démarche entrepreneuriale, avoir un impact positif sur leur territoire, sur la société et sur l'environnement.



## > ORGANISATION CAPI

→ L'organisation du dispositif régional est fortement territorialisée.

L'association déploie son action à partir de 2 implantations principales :

- Bastia (Siège social et Antenne de Haute-Corse de l'association)
- Ajaccio (Antenne de Corse du Sud de l'association)

Dans chacune de ces antennes, sont présentes des équipes professionnelles en capacité d'assurer dans la proximité et sans rupture au cours de l'année :

- L'accueil des porteurs de projet
- L'expertise de leurs projets
- Le processus d'octroi des soutiens techniques et financiers (Comités d'Engagement)
- Le suivi et le parrainage des entrepreneurs.

L'association déploie également son action au plus près des autres territoires, au travers de permanences réalisées dans les locaux de ses principaux partenaires.

→ **Concernant plus particulièrement le DLA, les Dispositifs sont mis en place grâce à une équipe de 4 salariés basés à Bastia et Ajaccio et qui rayonne sur l'ensemble du territoire, représentant 1,3 ETP.**

### Moyens humains DLA :

- 3 Chargés de mission DLA pour 1,1 ETP répartis sur l'ensemble du territoire :  
*Diagnostic des associations, rédaction puis mise en œuvre des plans d'accompagnement, organisation des Comités d'Engagement, de Suivi et de Pilotage, recherche des prestataires, réalisation des cahiers des charges et appels d'offres, suivi des prestations, développement des partenariats techniques...* ;
- 1 Assistante administrative/Back Office (0.2 ETP) :  
*Gestion du Back Office, Suivi des règlements, Correspondance, diverses tâches...*

*Le DLA bénéficie également des moyens transversaux disponibles au sein de la structure : direction, gestion financière..., ainsi que du travail de bénévoles de CAPI.*

### Moyens matériels :

- Antenne d'Ajaccio (2 cours Grandval) pour l'accueil des porteurs ;
- Antenne de Bastia (Maison du Parc Technologique) pour l'accueil des porteurs et la gestion administrative des outils de financement ;
- Des permanences effectuées dans les locaux de nos partenaires techniques ;
- 3 véhicules d'entreprise (LLD) + frais kilométriques en cas d'indisponibilité des véhicules ;
- Matériel informatique pour chaque salarié, Outils de visioconférence.

\* *La mission DLA est réalisée en très étroite collaboration avec les autres missions du Pôle Entrepreneurat Social et Solidaire de Corse Active (FAI, ACCESS et FINES).*

## >>> LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

### → Les objectifs du DLA :

Le Dispositif Local d'Accompagnement est un dispositif d'appui et de conseil en charge de l'accompagnement des structures de l'ESS développant des activités d'utilité sociale.

Acteur de terrain, le DLA est un appui de proximité qui intervient au plus près des structures qu'il accompagne en les soutenant dans leurs stratégies de développement et de consolidation économique et financière dans un objectif de pérennisation de leurs emplois.

Le décret relatif au DLA de la Loi sur l'ESS paru le 1<sup>er</sup> septembre 2015 réaffirme la finalité du dispositif, à savoir « la création, la consolidation, le développement de l'emploi, l'amélioration de la qualité de l'emploi, par le renforcement du modèle économique de la structure accompagnée, au service de son projet et du développement du territoire ».

Outil spécialisé identifié, reconnu et sollicité par le secteur associatif et ses acteurs sur notre territoire, le DLA est en effet devenu aujourd'hui un acteur incontournable du développement local et de l'accompagnement des structures d'utilité sociale, comme l'attestent ses réalisations et son fonctionnement.

Le Dispositif Local d'Accompagnement est ainsi abordé par CAPI comme un dispositif complet de conseil en charge de l'accompagnement des entreprises solidaires, avant tout au service de ses bénéficiaires.

Le DLA fédère autour de lui de multiples acteurs du développement local et de l'Economie Sociale et Solidaire en Corse, qui interviennent lors des différentes étapes de l'accompagnement : Comité de pilotage, Comité d'engagement ou encore prestataires. CAPI se positionne ainsi comme un véritable coordinateur du parcours d'accompagnement, tant au niveau interne qu'en cohérence avec les autres acteurs. La recherche de l'optimisation de l'ancrage territorial et de l'adaptation de ses bénéficiaires aux mutations de leur environnement apparaît en effet indispensable à une structuration du territoire réfléchi, et par là même à la consolidation de leurs activités et emplois.

Le DLA joue un rôle de fédérateur, mais peut également s'inscrire comme un maillon intermédiaire entre opérateurs et partenaires en participant notamment à la sécurisation des ressources publiques et à l'optimisation de leurs affectations.

Les enjeux portés par le DLA sont forts, tant en termes de consolidation d'activités et d'emplois qu'en termes d'organisation territoriale, sectorielle et partenariale. Le cœur de métier, l'activité, l'ancrage territorial et l'expérience de CAPI sont pleinement adaptés à cette fonction et témoignent d'une réelle expertise dans le champ de l'accompagnement des structures employeuses de l'ESS.

L'enjeu en termes de création, de consolidation et de développement de l'emploi est primordial pour notre territoire : CAPI porte cette mission au sein de chacun de ses outils, au niveau de l'accompagnement de l'ESS comme de la TPE.

**L'action « Dispositif Local d'Accompagnement » de Corse Active Pour l'Initiative a ainsi pour objectif d'accompagner techniquement les entreprises solidaires employeuses d'utilité sociale dans leurs démarches de pérennisation d'activité et d'emploi.**

# DLA

## Dispositif Local d'Accompagnement



**OBJECTIF : Accompagner les entreprises solidaires de notre territoire dans la consolidation et le développement de leurs activités et la pérennisation des emplois qu'elles portent.**

### CARACTÉRISTIQUES :

- > Le Dispositif Local d'Accompagnement est un dispositif complet d'appui et de conseil de proximité en charge de l'accompagnement des structures de l'ESS développant des activités d'utilité sociale.
- > Le DLA soutient ses bénéficiaires dans leur professionnalisation, la consolidation et le développement de leur modèle économique et financier, dans un objectif de création, de pérennisation, et d'amélioration de la qualité de leurs emplois et au service de leurs projets et du développement du territoire.
- > Basé sur une démarche volontaire et participative le DLA met en œuvre un accompagnement individualisé, destiné à apporter des réponses personnalisées et concrètes aux problématiques rencontrées tout en renforçant les compétences de ses bénéficiaires.

### BÉNÉFICIAIRES :

- > Entreprise solidaire, quelque soit son statut juridique : association, coopérative, association ou entreprise sous statut classique conventionnée IAE ou Handicap, entreprise bénéficiant de plein droit de l'agrément ESUS, entreprise sociale, entreprise commerciale avec agrément ESUS... ;
- > Une priorité est notamment accordée aux petites et moyennes associations, aux structures présentant un fort potentiel d'emploi, à certains secteurs prioritaires présentant une forte utilité sociale... ;
- > Les structures créatrices de leur premier emploi sont éligibles au dispositif ;
- > Secteurs d'intervention variés : social, médico-social, lutte contre la pauvreté, culture, environnement, sport, IAE, handicap, petite enfance, développement de filière, sport, formation, filières, etc..

# PROCESSUS MÉTIER



## ACCUEIL

- ▶ Accueil de la structure
- ▶ Vérification de l'éligibilité / Réorientation si besoin
- ▶ Récolte des documents
- ▶ Analyse préliminaire de la situation et du besoin initial du demandeur
- ▶ Détection des besoins collectifs
- ▶ Rédaction de la fiche de présentation CE : Activités - RH - Besoin initial / Besoin collectif

## COMITÉ D'ENGAGEMENT

- ▶ Envoi de la fiche de présentation de la structure par mail
- ▶ Retour des membres via la fiche avis : Connaissance de la structure le cas échéant - Préconisations - Demande d'informations - Avis motivé...
- ▶ Accord - Ajournement - Refus
- ▶ Partage des avis via l'Espace commun DLA

## ACCOMPAGNEMENT

- ▶ Réalisation du diagnostic partagé individuel - cahier des charges collectif
- ▶ Sollicitation du Comité d'Engagement pour l'enrichissement du diagnostic
- ▶ Recherche des prestataires et Mise en concurrence
- ▶ Mise en place de l'intervention
- ▶ Réalisation de la mission

## SUIVI

- ▶ Suivi du déroulement de l'intervention
- ▶ Restitution de la mission
- ▶ Réalisation de la fiche de synthèse de l'accompagnement pour transmission au CE
- ▶ Suivi de 6 mois à 1 an après la fin de mission
- ▶ Information du Comité de suivi du dispositif du déroulement et résultats des accompagnements

## → La méthodologie mise en oeuvre :

Le Dispositif Local d'Accompagnement de Corse a pour objectif d'accompagner techniquement les entreprises solidaires employeuses d'utilité sociale dans leurs démarches de pérennisation d'activité et d'emploi.

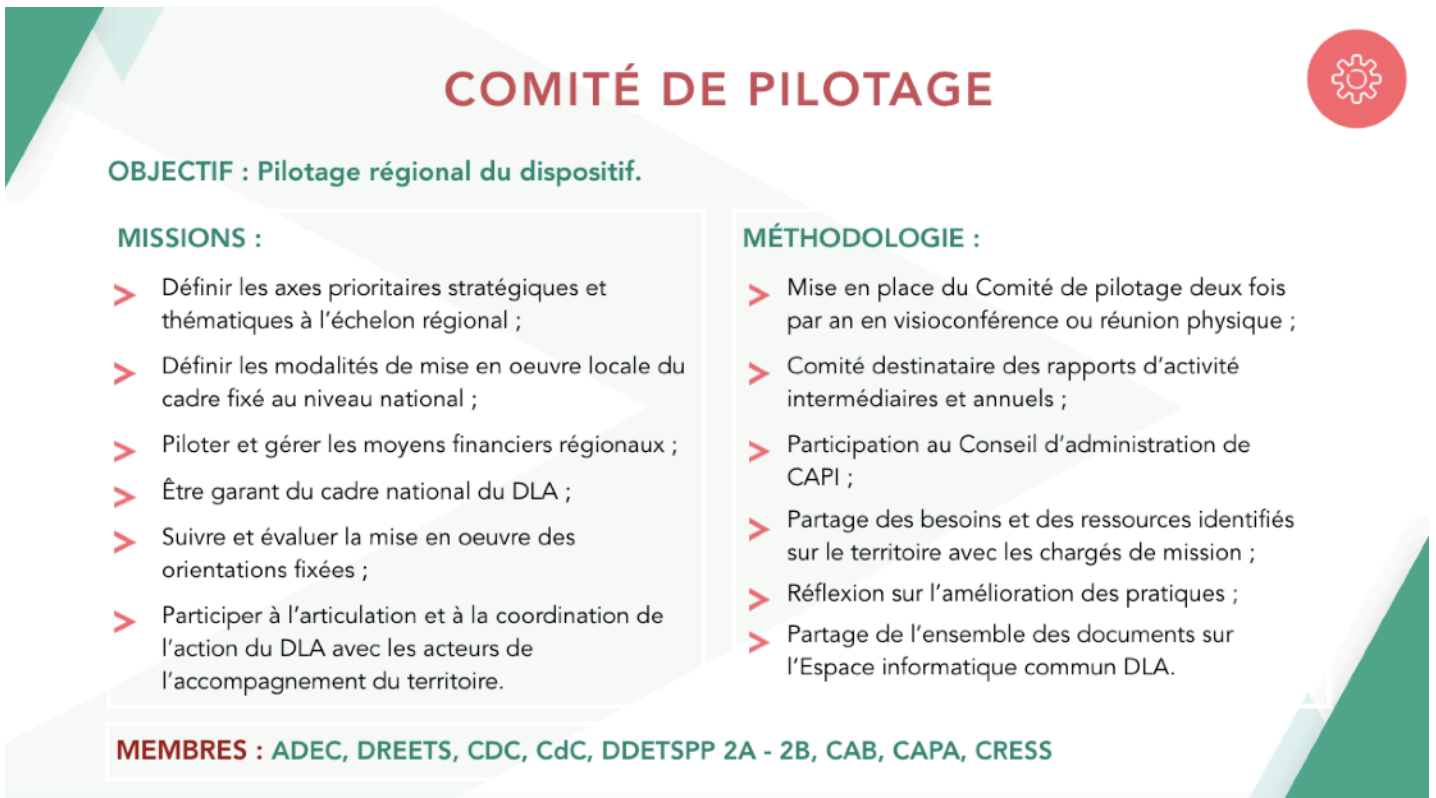
L'équipe de CAPI vérifie l'éligibilité des structures au dispositif, présente les demandes au Comité d'engagement du DLA de Corse, réalise les diagnostics et définit les problématiques et besoins d'accompagnement, réalise les mises en concurrence, puis met en place et suit les accompagnements individuels et collectifs réalisés en faveur des structures de l'ESS.

- 1. Prospection de structures** en partenariat avec l'ensemble des acteurs et opérateurs intervenant dans le champ de l'Entrepreneuriat Social et Solidaire.
- 2. Accueil de la structure** et présentation de la mission.
- 3. Validation du de l'entrée de la structure au sein du Dispositif** par le Comité d'Engagement
- 4. Diagnostic de la structure et rédaction de son plan d'accompagnement** (diagnostic complet abordant les aspects juridiques, de gouvernance, organisationnels, RH, marketing, économiques, financiers ...).
- 5. Recherche des compétences externes nécessaires à la réalisation du plan d'accompagnement** (prestataires spécialisés) :
  - Rédaction du cahier des charges
  - Procédure de mise en concurrence
  - Choix du prestataire
- 6. Réalisation de la mission d'accompagnement** par le prestataire retenu - financée via le fonds d'ingénierie DLA.
- 7. Suivi de la réalisation de la mission.**
- 8. Réalisation du suivi post accompagnement.**



**Le dispositif DLA doit, sur la base d'un diagnostic partagé avec la structure bénéficiaire, construire et coordonner un parcours d'accompagnement, pour répondre aux objectifs suivants :**

- favoriser la création et la consolidation d'emplois, l'amélioration de la qualité des emplois au service du projet des structures ;
- aider les structures à renforcer leurs compétences pour leur permettre d'adapter leurs activités à l'évolution de leur environnement et les professionnaliser sur leur fonction employeur notamment ;
- asseoir le modèle économique des structures ;
- faciliter l'ancrage des activités et des structures accompagnées dans leur territoire d'action.



→ Un Comité de pilotage a été mis en place en 2022.



## COMITÉ DE SUIVI DU DISPOSITIF



**OBJECTIF :** Permettre aux partenaires financiers et opérationnels du Dispositif de suivre l'action du DLA de manière régulière.

### MISSIONS :

- > Suivre la mise en oeuvre du Dispositif ;
- > Être informé de l'état d'avancement des accompagnements et des résultats obtenus ;
- > Être mobilisé dans le cadre de la mise en oeuvre des plans d'accompagnement si besoin ;
- > Être informé du flux d'activité ;
- > Participer aux travaux, faire remonter les besoins ;
- > Faciliter le travail collectif entre les acteurs DLA, mobiliser les outils de chacun des acteurs ;
- > Participer au développement des relations partenariales, du positionnement et de l'ancrage territorial du dispositif.

### MÉTHODOLOGIE :

- > Comité trimestriel en visioconférence ou physique ;
- > Comité destinataire des diagnostics réalisés, des fiches de synthèses des accompagnements permettant de bénéficier d'un récapitulatif des interventions ;
- > Partage de l'ensemble de ces documents au fil de l'eau via l'Espace informatique commun DLA\* ;
- > Invitation de partenaires spécialisés externes au comité selon les thématiques : partenaires publics, prestataires, associations...
- > Focus : thématique, secteur, accompagnement, territoire, filière, problématique transversale...

**MEMBRES :** ADEC, DREETS, CDC, CdC, DDETSPP 2A - 2B, CAB, CAPA, DRAC, VILLE DE BASTIA, VILLE D'AJACCIO, DPQPV, ÉDUCATION NATIONALE, CRESS

➔ Deux Comités de suivi ont été mis en place en 2022.

## COMITÉ D'ENGAGEMENT



**OBJECTIF :** Sélection des bénéficiaires DLA à l'entrée du dispositif - Enrichissement des diagnostics.

### MISSIONS :

- > Sélection des bénéficiaires DLA sur la base des critères d'éligibilité nationaux, des orientations stratégiques fixées par le Comité de pilotage territorial et de l'analyse préliminaire réalisée par les chargés de mission DLA ;
- > Participation à l'enrichissement du diagnostic et à la construction du plan d'accompagnement sur sollicitation des chargés de mission DLA au fil de l'eau et autant que de besoin ;
- > Mutualiser les ressources et expertises, apporter leurs connaissances et expériences.

### MÉTHODOLOGIE :

- > Réception des fiches de présentation par mail au fil de l'eau - Mobilisation en visio si cas spécifique ;
- > Délai de réponse d'une semaine minimum (adaptation selon le nombre de dossiers) ;
- > Disponibilité des chargés de mission pendant toute la durée du comité si besoin ;
- > Retour de la fiche - avis pour accord, refus ou ajournement et partage d'informations / Partage des fiches sur l'Espace informatique commun DLA ;
- > Réponses aux sollicitations des chargés de mission DLA pour l'enrichissement du diagnostic.

**MEMBRES :** ADEC, DREETS, CDC, CdC, DDETSPP 2A - 2B, CAB, CAPA, DRAC, VILLE DE BASTIA, VILLE D'AJACCIO, DPQPV, ÉDUCATION NATIONALE, CRESS

➔ Six Comités d'engagement ont été mis en place en 2022.

## → Les bénéficiaires :

### NOS BÉNÉFICIAIRES



Les entreprises sociales et solidaires sont des entreprises à finalité sociale, sociétale et/ou environnementale à lucrativité limitée, en capacité de répondre aux besoins des territoires. Elles cherchent à associer leurs parties prenantes à leur gouvernance.

- > Entreprises solidaires quelque soit leur stade de vie : idée, projet, création, consolidation, développement, rebond ;
- > Entreprises solidaires quel que soit leur statut juridique : associations, coopératives, sociétés commerciales bénéficiant d'un conventionnement IAE ou Handicap, structures bénéficiant d'un agrément ESUS ou Entreprise sociale ;
- > Entreprises solidaires créant et/ou consolidant des emplois ;
- > Entreprises solidaires intervenant dans un secteur d'utilité sociale : culture, environnement, insertion par l'activité économique, handicap, médico-social, services à la personne, sport...
- > Entreprises solidaires basées en Corse.

Les entreprises sociales et solidaires sont des entreprises à finalité sociale, sociétale et/ou environnementale à lucrativité limitée, en capacité de répondre aux besoins des territoires. Elles cherchent à associer leurs parties prenantes à leur gouvernance.

Le DLA est accessible à l'ensemble des structures de l'ESS, quelque soit leur statut juridique : association, coopérative, association ou entreprise sous statut classique conventionné IAE ou Handicap, entreprise bénéficiant de plein droit de l'agrément ESUS, entreprise sociale, entreprise commerciale bénéficiant de l'agrément ESUS...

Une priorité est notamment accordée aux petites et moyennes associations, aux structures présentant un fort potentiel d'emploi, engagées dans une démarche de consolidation et de développement, ou encore à certains secteurs prioritaires présentant une forte utilité sociale.

Les structures créatrices de leur premier emploi sont également éligibles au dispositif.

Les secteurs d'intervention des structures bénéficiaires sont très variés : social, médico-social, lutte contre la pauvreté, culture, environnement, sport, IAE, handicap, petite enfance, développement de filière, sport, formation, etc..

## → Typologie des accompagnements :

Le DLA a pour objectif de participer à la pérennisation des entreprises solidaires via la consolidation et le développement de leurs activités et emplois.

Le renforcement de leur modèle économique et la professionnalisation des structures sont pour ce faire au cœur de ses prérogatives.

# ACTIVITÉ DLA 2022



Accompagner la consolidation et le développement des associations et entreprises solidaires de Corse pour participer à la pérennisation de leurs activités et emplois.

## Rappel des objectifs annuels ÉTAT - CDC :

- > 40 structures
- > 22 accompagnements individuels
- > 30 accompagnements collectifs

## Nouveaux objectifs annuels Convention ADEC :

- > 30 accompagnements individuels
- > 40 accompagnements collectifs



Près de 2 500

Emplois consolidés



58

Structures accompagnées



308 889 k€

Mobilisés via le Fonds d'Ingénierie



31

Accompagnements individuels



51

Accompagnements collectifs

Cette démarche volontaire et participative passe par la mise en œuvre d'un accompagnement individualisé, destiné à apporter des réponses personnalisées et concrètes aux problématiques rencontrées tout en renforçant les compétences de ses bénéficiaires.

Les typologies d'accompagnement sont multiples et on peut dégager ici certaines thématiques principales, avec des missions s'organisant autour des axes suivants :

- Accompagnements individuels : Consolidation et développement, Gestion et aspects financiers, Etude de projet, Redressement, Organisation interne, Gouvernance, Gestion des Ressources Humaines, Communication, Juridique, Mutualisation, Fusion, etc. ;
- Accompagnements collectifs et semi-collectifs : Crise et Reprise d'activité, RGPD, Pilotage économique et financier, Comptabilité analytique, Outils de gestion, Organisation interne, Réformes, Mutualisation, etc..

Ces missions sont mises en œuvre grâce à la mobilisation du fonds d'ingénierie DLA.

### → **Territoire d'intervention :**

Le DLA est un dispositif régionalisé qui porte une couverture complète de notre territoire, tant au niveau urbain que rural, et porté par la volonté d'être présent sur l'ensemble de ses régions, y compris les plus isolées.

### → **Partenariats :**

Le DLA a pour vocation de bénéficier d'un fort ancrage territorial, facteur indispensable de succès, et bénéficie à ce titre de nombreux partenariats :

- Partenaires locaux : Ensemble des acteurs et opérateurs du champ de l'Entrepreneuriat Social et Solidaire (pilotage du dispositif, prescription de structures, appui technique aux diagnostics, comité d'engagement...);
- Partenaires nationaux : Réseau national des DLA - AVISE (échanges, partage de données : documentation, études sectorielles, retour d'expériences, soutien à la mise en place d'ingénieries...), Centres de ressources sectoriels, France Active, etc. ;
- Partenaires financeurs : Agence de Développement Economique de la Corse, Etat, Caisse des Dépôts, Collectivité de Corse, Communauté d'Agglomération de Bastia, Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien.

## > **RESULTATS 2022**

Le DLA de Corse est présent depuis plus de 15 ans sur notre territoire et a accompagné plusieurs centaines d'entreprises solidaires dans la pérennisation de leurs activités et emplois. L'objectif de la mission DLA est de soutenir, de professionnaliser et d'accompagner les associations employeuses d'utilité sociale, les structures d'Insertion par l'Activité Economique et les entreprises solidaires dans leur stratégie de consolidation et de développement d'activités et d'emplois.

L'équipe de CAPI vérifie l'éligibilité des structures au dispositif, présente les demandes au Comité d'engagement du DLA de Corse, réalise les diagnostics et définit les problématiques et besoins d'accompagnement, réalise les mises en concurrence, puis met en place et suit les accompagnements individuels et collectifs réalisés en faveur des structures de l'ESS.

- ➔ En 2022 le DLA de Corse a accompagné 58 structures hors doublons (structures participant à plusieurs types d'accompagnements) via 82 accompagnements au total :
  - 25 entreprises solidaires ont été accompagnées via 31 interventions individuelles ;
  - 38 structures ont bénéficié de 51 accompagnements semi-collectifs mis en place via 3 ingénieries.
- ➔ Les emplois consolidés grâce à ces accompagnements s'élèvent à près de 2 500 en 2022.
- ➔ Les structures accompagnées en 2022 présentent les caractéristiques suivantes :
  - Les secteurs d'intervention des structures bénéficiaires sont très variés : social, médico-social, lutte contre la pauvreté, culture, environnement, sport, IAE, petite enfance, développement de filière, etc. ;
  - Les typologies d'accompagnement s'organisent autour des thématiques suivantes : Consolidation et développement, Structuration interne, Gestion et aspects financiers, Etude de projet, Organisation, Gestion des Ressources Humaines, Communication, RGPD, Aspects juridiques et réglementaires, etc..
- ➔ La totalité du fonds d'ingénierie de 283 679 € a été consommé pour l'année 2022, avec 308 889 € engagés (utilisation des reliquats pour couvrir la différence).
- ➔ A noter que les structures comptabilisées ici sont celles ayant systématiquement bénéficié d'un accompagnement individuel et/ou collectif, mais que le DLA est également amené à accueillir, accompagner et à orienter des structures sans que cet accompagnement soit suivi d'un ingénierie.
- ➔ Faits marquants : Le portage du DLA par CAPI a été renouvelé par l'État et la Caisse des dépôts pour la période 2023 - 2025.

## > CARACTÉRISTIQUES DES ACCOMPAGNEMENTS 2022

Accompagnements semi-collectifs								
Structures	Accompagnements	Secteurs		Localisation	Emplois	Montants engagés		
ASSOCIATION FAMILIALE DU FIUM'ALTU	MISE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT EUROPÉEN DE LA PROTECTION DES DONNÉES	SOCIAL	FOLELLI	ZRR	21	31 500		
FAE EQUILOISIRS		SPORT - FORMATION	POGGIO DI VENACO	ZRR	10			
SUD CORSE INSERTION		IAE - MOBILITÉ - ECONOMIE	PORTO VECCHIO	ZRR	25			
UDAF 2A		SOCIAL	AJACCIO	NC	7			
U MARINU - CPIE		ENVIRONNEMENT	BASTIA	QPV	5			
INTER BIO CORSE		DÉVELOPPEMENT DE	SAN GIULIANU	ZRR	8			
U LIAMU GRAVUNINCU		SOCIAL	PERI	NC	4			
CASGIU CASANU		DÉVELOPPEMENT DE	RIVENTOSA	ZRR	5			
A SCALINATA		SOCIAL	BASTIA	QPV	25			
ADAPEI 2A		HANDICAP	AJACCIO	NC	130			
SCOLA CORSA		EDUCATION	BASTIA	NC	12			
ADRIEN LIPPINI UN VÉLO UNE VIE		MOBILITÉ	BASTIA	QPV	1			
ORMA CREAZIONE		CULTURE	CAMPILE	ZRR	2			
ALPHA		SOCIAL	BASTIA	QPV	22			
CORSE MOBILITÉS SOLIDAIRE		IAE - MOBILITÉ - ECONOMIE	MONTEGROSSO	ZRR	44			
ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE			HANDICAP	AJACCIO	NC		151	10 800
CACEL		ACCOMPAGNER LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE : CADRE RÉGLEMENTAIRE, ORGANISATION, GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, GOUVERNANCE, ASPECTS FINANCIERS, OUTILS DE GESTION		PORTO VECCHIO	ZRR		18	23 000
LES PTITS BOUTS			SORBO-OCAGNANO	ZRR	5			
U BORGU			AJACCIO	NC	6			
FALEP DE CORSE			BASTIA	QPV	111			
A CASA DI U PIULACONU			AJACCIO	QPV	11			
ASSOCIATION FAMILIALE DU FIUM'ALTU			PENTA DI CASINCA	ZRR	21			
HALTE GARDERIE DE LA COSTA VERDE			SANTA MARIA POGHJU	ZRR	9			
THE KIDS			BASTIA	NC	43			
I ZICCHINI			SANTA LUCIA DI MORIANI	ZRR	6			
SCOLA AIACCINA			AJACCIO	QPV	4			
CRÈCHE DE SOLENZARA			SOLENZARA	ZRR	0			
U LIAMU GRAVUNINCU			PERI	NC	4			
I CHJUCHINI			ALATA	NC	5			
TO BE AT SCHOOL			BIGUGLIA	NC	4			
L'AVVENE			PENTA DI CASINCA	ZRR	14			
CRÈCHE DE SAINT FLORENT			SAINT FLORENT	ZRR	8			
CIUCCARELLA D'OLMETO			OLMETO	ZRR	8			
A FAMIGLIA 2B	STRATÉGIE ET OUTILS DE COMMUNICATION	SOCIAL	FURIANI	ZRR	2	24 000		
A LEIA		SOCIAL	MURATO	ZRR	1			
ADAPEI 2A		MEDICO SOCIAL	AJACCIO	NC	130			
ALPHA		SOCIAL	BASTIA	QPV	22			
ASSO I MILELLI		SPORT	AJACCIO	NC	1			
CASGIU CASANU		AGRICULTURE	RIVENTOSA	ZRR	7			
ETTI DE LA CORSE		IAE	BASTIA	NC	54			
ORMA CREAZIONE		CULTURE	CAMPILE	ZRR	2			
I ZICCHINI		SOCIAL	SANTA LUCIA DI MORIANI	ZRR	6			
INTER BIO		AGRICULTURE	SAN GIULIANO	ZRR	8			
SCOLA AIACCINA		EDUCATION	AJACCIO	NC	3			
SCOLA CORSA		EDUCATION	BASTIA	NC	12			
SOLIDARITES TARAVO		IAE	PILA CANALE	ZRR	4			
SUD CORSE DOMICILE		SERVICE A LA PERSONNE	PORTO-VECCHIO	ZRR	41			
SUD CORSE INSERTION		IAE	PORTO-VECCHIO	ZRR	28			
U MARINU - CPIE		ENVIRONNEMENT	BASTIA	QPV	5			
FALEPA		IAE - MOBILITÉ - ECONOMIE	AJACCIO	NC	58			
CORSE MOBILITÉS SOLIDAIRE		IAE - MOBILITÉ - ECONOMIE	MONTEGROSSO	ZRR	44			
<b>Total accompagnements collectifs</b>					<b>1 427</b>		<b>89 300</b>	

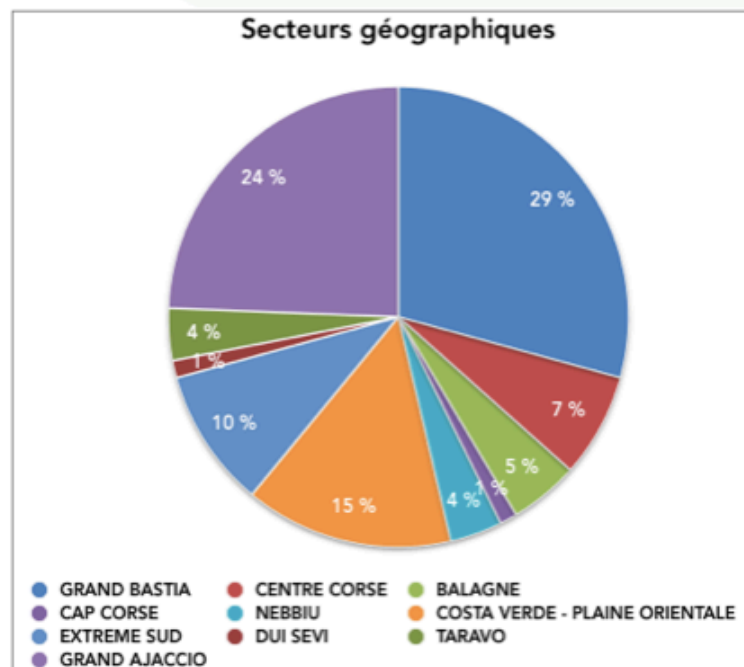
Accompagnements individuels						
Structures	Accompagnements	Secteurs	Localisation		Emplois	Montants engagés
FÉDÉRATION ADMR 2A	Etude de projet Recyclerie de matériel médical	SAP - SANTÉ	AJACCIO	NC	750	7 500
HAD DE CORSE		SANTÉ	BASTIA	NC	28	7 500
CAP CORSE HANDICAP	Consolidation - Développement - Structuration interne	HANDICAP - MOBILITÉ INCLUSIVE	BRANDO	ZRR	1	6 460
MOB'IN CORSICA	Consolidation des partenariats - Stratégie de communication	MOBILITÉ INCLUSIVE	BASTIA	NC	1	7 000
AVÀ BASTA	Restructuration du modèle économique - Aspects stratégiques	SOCIAL	BASTIA	QPV	12	8 000
	Fonctionnement interne					7 000
I CHJASSI MUNTAGNOLI	Restructuration stratégique et Modèle économique	IAE / ENVIRONNEMENT	SAN GIOVANNI DI MORIANI	ZRR	23	7 980
	Stratégie commerciale et Stratégie de communication					7 000
UNA LENZA DÀ ANNACQUÀ	Plan de restructuration, consolidation et développement : Aspects organisationnels et restructuration du modèle économique	AGRICULTURE	LINGUIZETTA	ZRR	0	7 510
A SCALINATA	Consolidation et développement : Gouvernance et Projet associatif	SOCIAL	BASTIA	QPV	25	14 049
RADIO CALVI CITADELLE	Plan de restructuration, consolidation et développement : Modèle économique et aspects stratégiques, Réorganisation interne	CULTURE	CALVI	ZRR	2	8 000
A LEIA	Consolidation et développement : Redéfinition du modèle économique et construction d'un plan de développement stratégique adapté	JEUNESSE	MURATO	ZRR	1	6 000
ASSOCIU DI I PAISANI CORSI	Modèle économique et partage juridique	AGRICULTURE	RIVENTOSA	ZRR	2	8 160
AVANZEMU	Redressement - Poursuite de mission	IAE	AJACCIO	NC	16	3 000
TO BE AT SCHOOL	Plan de consolidation et de développement : Organisation du fonctionnement interne et Modèle économique	EDUCATION	BIGUGLIA	NC	4	8 000
	Aspects financiers et logistiques					3 000
EMAHO	Plan de consolidation et de développement : Mise en oeuvre de sa stratégie de diversification et de filialisation	NUMÉRIQUE	BASTIA	NC	5	8 000
	Mise en place du cadre juridique et réglementaire dans un contexte de filialisation					7 000
PODCASTU SEXISTU	Professionalisation et embauche de sa première salariée / Structuration financière et comptable	EGALITÉ	AJACCIO	NC	1	8 000
STUDIO 42°9	Consolidation et développement / Stratégie commerciale	COMMUNICATION	BASTIA	QPV	1	7 980
PÔLE SURDITÉ DE CORSE	Professionalisation de l'association / Ressources humaines	HANDICAP	SARROLA - CARCOPINO	QPV	1	8 000
	Plan d'action stratégique					6 500
A PROVA	Plan de consolidation et développement - Poursuite	EMPLOI	AJACCIO	NC	18	3 450
CACEL	Organisation interne	CULTURE	PORTO VECCHIO	ZRR	10	3 000
UDAF 2B	Projet associatif	FAMILLE	BASTIA	NC	19	9 000
L'ARIA	Organisation interne	CULTURE	OLMI - CAPPELLA	ZRR	48	6 000
RACINES DE FEMMES	Plan de consolidation et développement : modèle économique, plan d'action stratégique, structuration interne	IAE - HABILLEMENT	CARGESE	ZRR	3	8 500
FREQUENZA NOSTRA	Plan de consolidation et de développement : structuration et professionnalisation interne, plan d'action stratégique chiffré	CULTURE	PIETROSELLA	QPV	3	7 500
SUD CORSE INSERTION	Modèle économique et positionnement stratégique	IAE - MOBILITÉ - ECONOMIE CIRCULAIRE	PORTO VECCHIO	ZRR	25	7 000
	Restructuration interne					7 000
SCOLA AIACCINA	Plan de consolidation	EDUCATION	AJACCIO	QPV	3	6 500
<b>Total accompagnements individuels</b>					<b>1 002</b>	<b>219 589</b>

# TERRITOIRES D'INTERVENTION



## OBJECTIF :

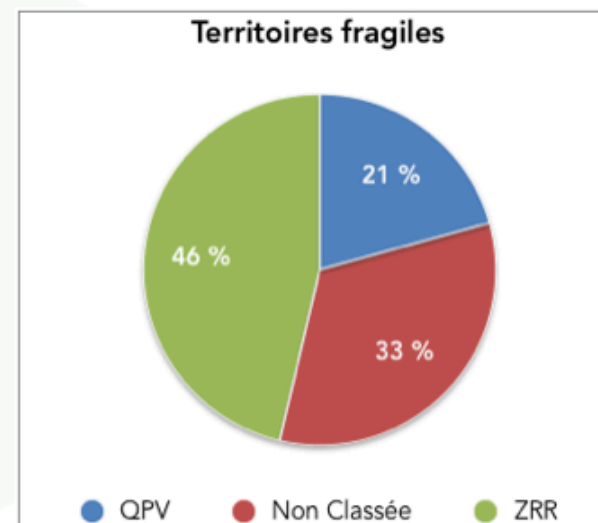
> Répartition géographique équilibrée



- >> DLA présent sur l'ensemble de la Corse
- >> Interventions réalisées en zones urbaines comme en zones rurales : 53 % - 47 %

## OBJECTIF :

> Soutien des ZRR et des QPV



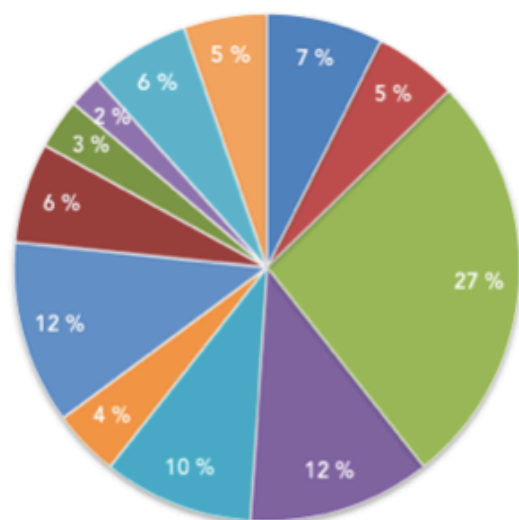
- >> Plus des 2/3 des interventions DLA réalisées en faveur de structures implantées en zones prioritaires



# SECTEURS D'ACTIVITÉ



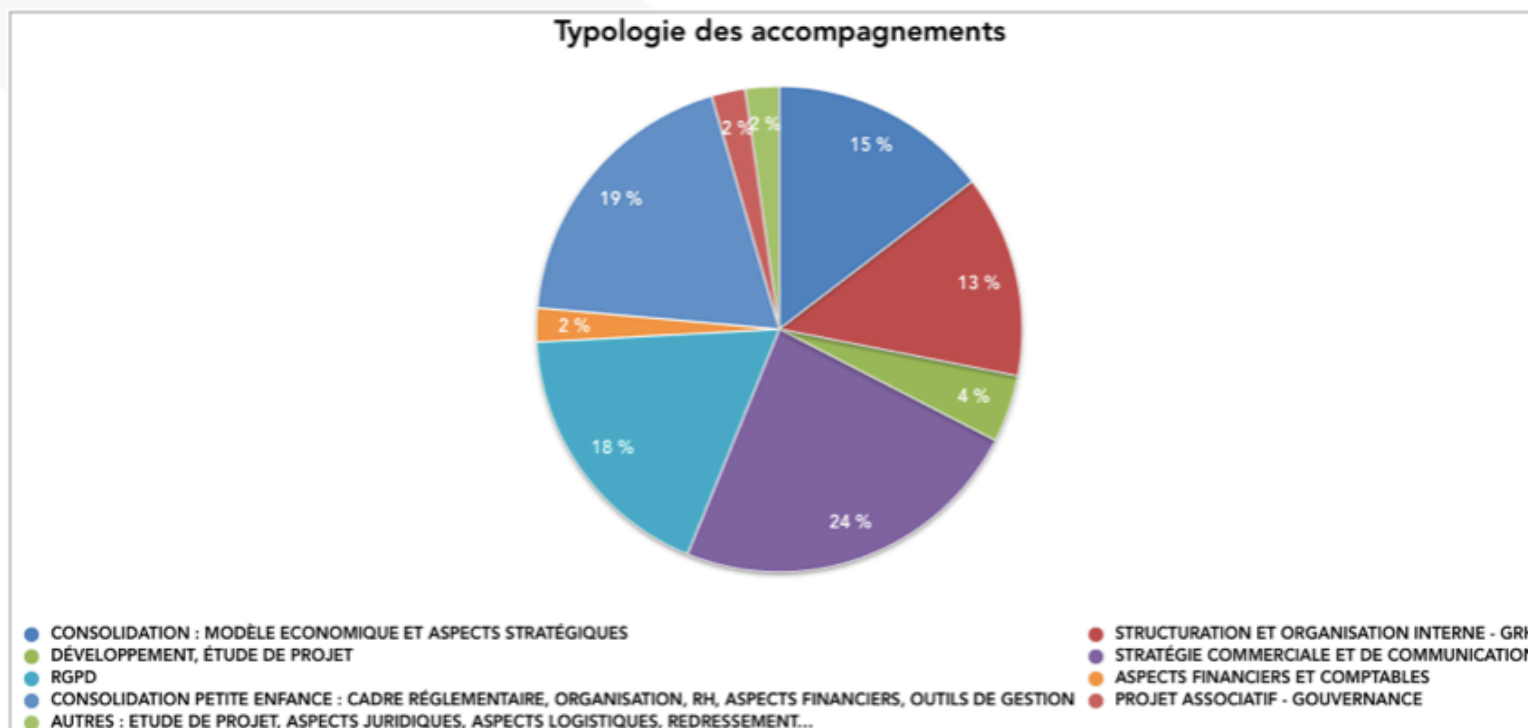
Secteurs d'activité



## OBJECTIFS :

- > Poursuivre le travail généraliste du DLA
- > Apporter une attention particulière aux secteurs concernés par les groupes de travail CdC
- >> Accompagnement de structures évoluant au sein de secteurs variés de l'économie sociale et solidaire
- >> Secteurs concernés par les groupes de travail CdC représentant 34 % des accompagnements DLA 2022 pour 17 structures : IAE - Mobilité inclusive - Économie circulaire - Agriculture et alimentation durable

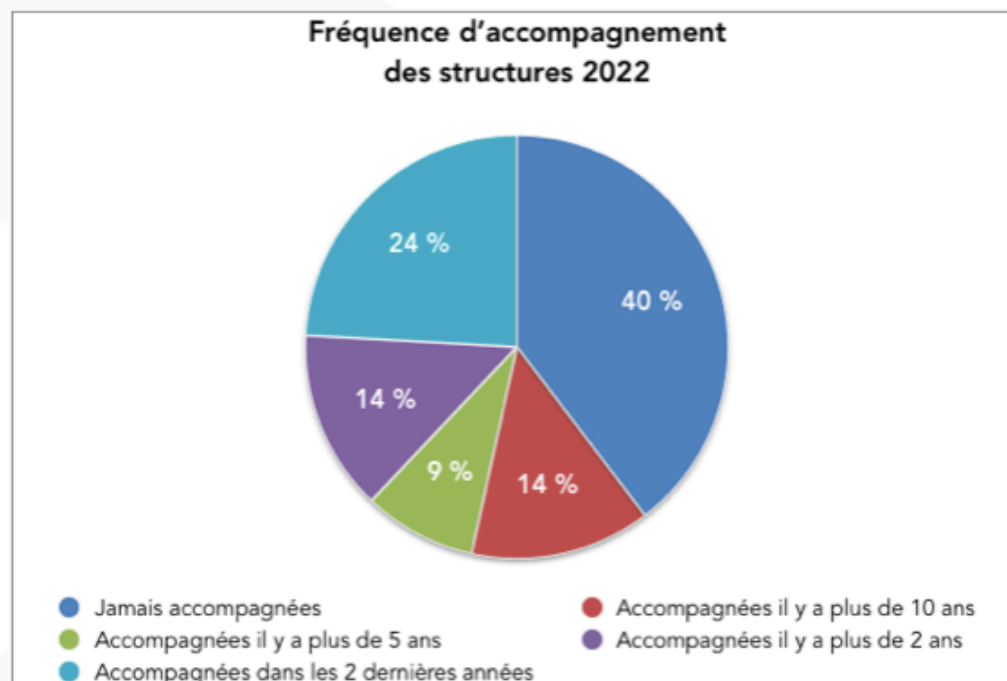
# TYPOLOGIE DES ACCOMPAGNEMENTS



## > La typologie des accompagnements DLA 2022 est variée :

- 2 thématiques récurrentes au niveau individuel : Modèle économique et aspects stratégiques - Structuration et organisation interne, Gestion des ressources humaines ;
- 3 thématiques abordées au niveau semi-collectif : RGPD - Stratégie et outils de communication - Consolidation Petite enfance.

# FRÉQUENCE DES ACCOMPAGNEMENTS

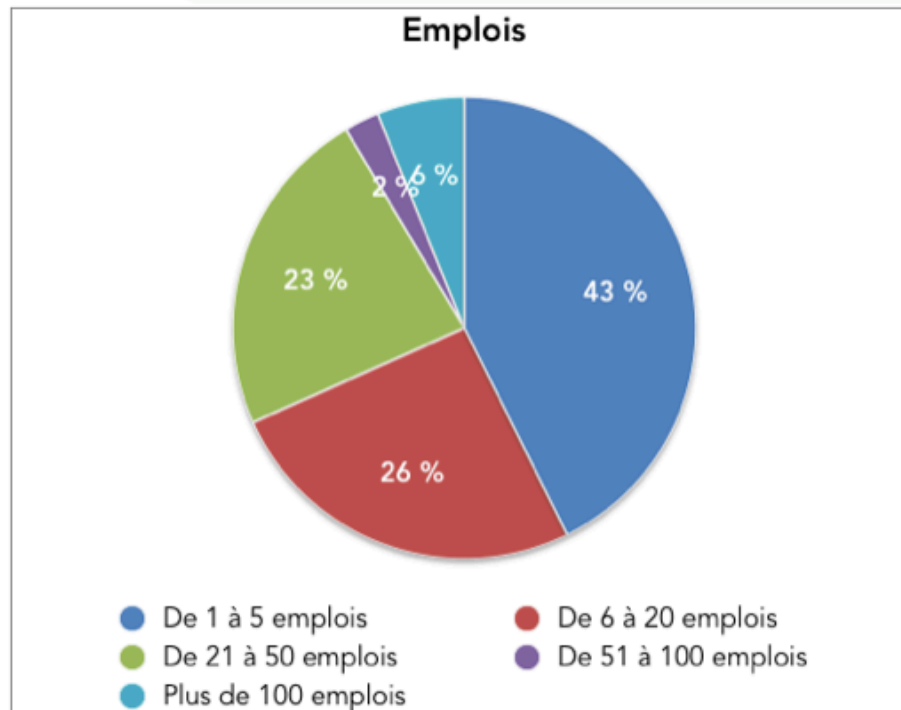


## OBJECTIF :

> Favoriser l'accompagnement DLA de nouvelles structures, des structures accompagnées il y a plusieurs années ou des structures accompagnées uniquement en collectif :

>> Pour l'année 2022 : plus de la moitié des structures n'ont jamais été accompagnées ou l'ont été il y a plus de 10 ans - 2/3 des structures n'ont jamais été accompagnées ou l'ont été il y a plus de 5 ans.

# EMPLOIS



## OBJECTIFS :

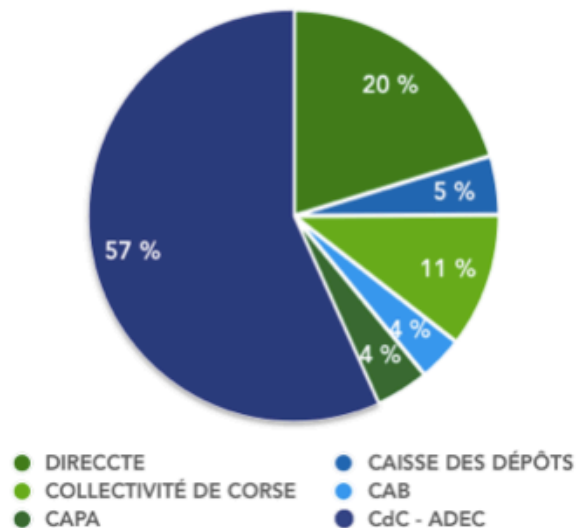
- > Accompagner en majorité les petites et moyennes structures
- >> 45 % des structures portent moins de 6 salariés
- >> Près de 70 % des structures accompagnées en 2022 portent entre 1 et 20 emplois
- >> Le DLA a participé à la consolidation et au développement de 58 structures en 2022, portant 2 457 emplois.

# FINANCEMENT DLA 2022



## FONDS D'INGÉNIERIE - BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Financement du Fonds d'ingénierie



Fonds d'ingénierie annuel DLA 2022

Financiers	Montant	%
CdC - ADEC	161 000	57
DIRECCTE 2B	57 534	20
CDC	13 145	5
COLLECTIVITÉ DE CORSE	30 000	11
CAB	10 000	4
CAPA	12 000	4
<hr/>		
<b>Total</b>	<b>283 679</b>	<b>100</b>

### > FONCTIONNEMENT 2022 :

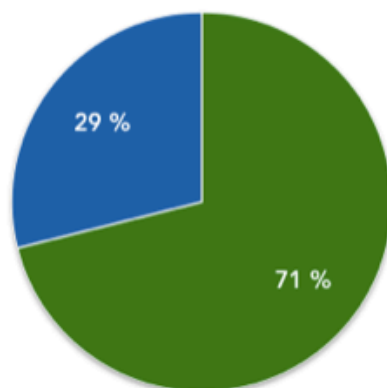
En 2022 le financement du fonctionnement du DLA de Corse est assuré par la DREETS de Corse à hauteur de 32 000 €, par la Caisse des Dépôts à hauteur de 30 000 €, et par l'ADEC à hauteur de 30 000 €.

# CONSOMMATION DLA 2022



## CONSOMMATION 2022

Consommation par typologie  
d'accompagnement



- Accompagnements individuels
- Accompagnements collectifs

### FONDS D'INGENIERIE DLA

CAPACITE D'ENGAGEMENT 2022	281 679
<b>CONSOMMATION 2022</b>	<b>308 889</b>
<i>DONT CONSOMMATION SUR RELIQUATS</i>	27 210

<b>Coût moyen d'un accompagnement 2022</b>	<b>3 767</b>
Coût moyen Accompagnement Individuel 2022	7 084
Coût moyen Accompagnement Collectif 2022	1 751

## ESPACE COMMUN DLA :

Validation des objectifs, du contenu, des modalités de fonctionnement et de l'arborescence par le Comité de Suivi DLA en date du 24.11.22



L'objectif est d'optimiser le travail collectif autour du dispositif, entre les membres de l'équipe CAPI et les partenaires du DLA et membres des instances de pilotage, de suivi et d'engagement : partage de documents, accès aux diagnostics, fiches de synthèses des accompagnements, suivi...

## MISE EN PLACE PRÉVUE POUR AVRIL 2023



- >> **Objectifs** : Créer un espace informatique de partage de documents et d'information accessible à l'ensemble des partenaires membres des comités de pilotage, de suivi et d'engagement pour un travail collaboratif et un suivi optimisé ;
- >> **Contenu** : Avis des membres du CE, fiches de présentation des demandes DLA, diagnostics, fiches de synthèses des accompagnements, tableaux de suivi, points d'activité intermédiaires, rapports d'activités, prévisionnels, procédures, documentation interne DLA, règlement intérieur des comités, documentation thématiques, etc. ;
- >> **Fonctionnement** : Chargement des documents par les chargés de mission DLA et les partenaires au fil de l'eau, information en temps réel de l'ajout de documents.

# FABRIQUE À INITIATIVES - FAI



### CARACTÉRISTIQUES :

> Créée il y a plus de huit ans, la Fabrique à Initiatives a d'abord pour but de participer activement à l'animation du territoire insulaire : les besoins non couverts et les opportunités socio-économiques d'intérêt collectif sont en effet souvent identifiés par les acteurs locaux (élus, collectivités locales, services publics, acteurs de l'ESS, acteurs économiques...), et la mise en relation de ces ressources et compétences locales, la concertation pour la construction de dynamiques collectives, indispensables pour innover ensemble et répondre efficacement aux enjeux sociétaux locaux s'avèrent plus délicats à mettre en œuvre.

> Ce dispositif se fixe ainsi pour objectif de capter et de centraliser ces différents besoins, d'en identifier le potentiel de développement puis de réunir et mettre en cohérence l'ensemble des partenaires concernés autour de l'émergence de ces idées. La Fabrique à Initiatives identifie donc un besoin d'intérêt collectif avéré sur un territoire et valide l'opportunité de marché permettant la création d'une entreprise solidaire à même de répondre à ce besoin. Elle repère ensuite un porteur pertinent et l'accompagne dans la concrétisation de cette initiative.

### OBJECTIFS :

- > Participer à l'animation du territoire ;
- > Construire des dynamiques collectives ;
- > Capter et centraliser les besoins ESS du territoire ;
- > Faire émerger les projets collectifs de territoire ;
- > Valider leur opportunité sur le territoire ;
- > Accompagnement de l'idée à la concrétisation du projet.

### BÉNÉFICIAIRES :

- > Collectivités, acteurs de l'ESS, acteurs économiques, apporteurs d'idées du territoire...

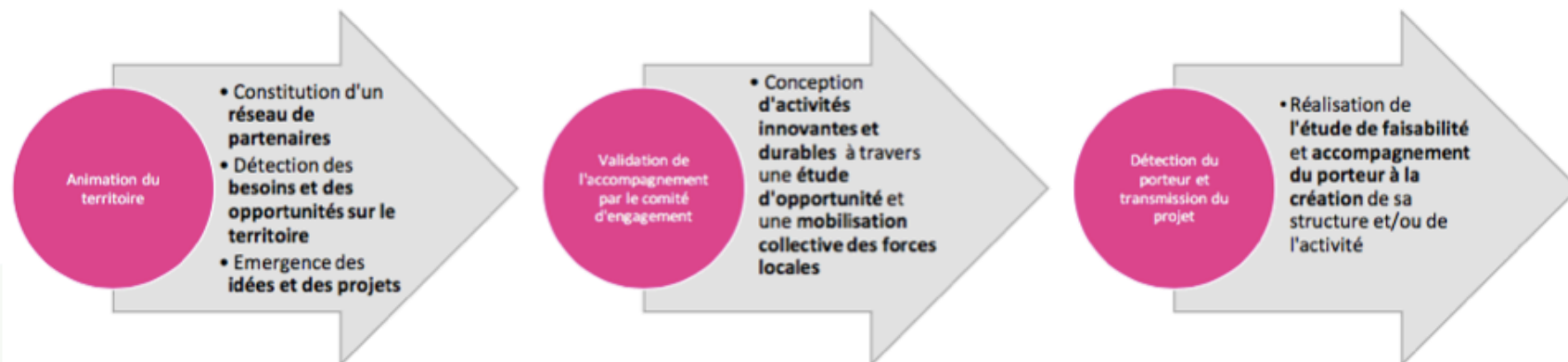


# FABRIQUE À INITIATIVES - FAI



## MÉTHODOLOGIE :

- > La FAI accompagne les territoires et leurs acteurs dans la construction de projets viables et cohérents en réponse aux besoins sociaux et solidaires en Corse. Un ou plusieurs objectifs prioritaires sont ainsi sélectionnés chaque année par le comité de pilotage du dispositif : un territoire, une filière, une thématique...
- > La Fabrique traite en parallèle les demandes spontanées des différents acteurs : élus, collectivités locales, services publics, acteurs de l'ESS, acteurs économiques... en accordant une attention particulière notamment à la réponse apportée à un besoin non satisfait, aux valeurs portées, aux possibilités d'associer utilité sociale et performance économique, au potentiel de développement du territoire, au mode de gouvernance envisagée, à la redistribution des bénéfices ou encore au potentiel d'emplois.
- > La Fabrique à Initiatives est un dispositif d'accompagnement entièrement gratuit pour ses bénéficiaires.



## > RESULTATS FAI 2022

### > CAPI - ACTIVITE 2022 - FABRIQUE A INITIATIVES

Nombres d'idées détectées (déjà examinées en Comité ou à venir)	7
Nombre d'idées présentées en Comité FAI	4
Nombre d'idées retenues par le Comité FAI	4
Nombre de Comités organisés	5
Nombre d'études d'opportunité réalisées dans l'année (démarrées, en cours ou finalisées)	5
Nombre de porteurs de projets détectés (individu, groupe, structure...) en cours	5
Nombre d'étude de faisabilité réalisées dans l'année (prévues, démarrées, en cours ou finalisées)	3
Nombre d'ingénieries individuelles réalisées dans l'année (prévues, démarrées, en cours ou finalisées)	3
Nombre de nouvelles entreprises / activités créées dans l'année	0
Nombre moyen de partenaires mobilisés dans l'année autour du dispositif	80

#### Animation de territoire

Participation aux Groupes de travail ESS et COPIL organisés par la Collectivité de Corse : GT 2 Economie Circulaire (copilotage) et GT 3 Alimentation durable (pilotage)

Participation au GT Promotion de l'ESS avec la CRESS et la CDC (Direction des Solidarités Territoriales / DA Assistance et Conseils au territoires)

Membre du CA collégial du réseau des Tiers-lieux de Corse Dà Locu

#### Présentation en Comité / Etude d'opportunité

Idées	Etat d'avancement
LEGUMERIE / CAB - Ville de BASTIA - FURIANI	ETUDE D'OPPORTUNITE REALISEE
ATELIER REEMPLOI BOIS / CC. Fium'Orbu Castelli	ETUDE D'OPPORTUNITE REALISEE
RECYCLERIE / LURI	ETUDE D'OPPORTUNITE REALISEE
FILIERE LAINE / CORTE	ETUDE D'OPPORTUNITE REALISEE
RESEAU REGIONAL DES RECYCLERIES / GT ESS ECONOMIE CIRCULAIRE	ETUDE D'OPPORTUNITE REALISEE
PLATEFORME D'APPROVISIONNEMENT LOCAL / CAPA - Ville d'AJACCIO	ETUDE D'OPPORTUNITE REALISEE

#### Etude de faisabilité

Projets	Etat d'avancement
MAISON DU VELO & ECOMOBILITES / CAB - VILLE DE BASTIA - FURIANI	Etude de faisabilité en cours / 8 000 €
RESEAU REGIONAL DES RECYCLERIES / GT ESS ECONOMIE CIRCULAIRE	Etude de faisabilité en cours / 8 000 €
ATELIER REEMPLOI BOIS / CC. FIUM'ORBUCASTELLU	Etude de faisabilité en cours / 7 000 €
PLATEFORME APPROVISIONNEMENT LOCAL RC / CAPA - VILLE D'AJACCIO	Etude de faisabilité en cours / 18 000 €
LEGUMERIE / CAB - VILLE DE BASTIA - FURIANI	Etude de faisabilité en cours / 12 000 €

#### Création d'entreprise / Nouvelle activité

Structures	Etat d'avancement
INIZIATIVA	Création Activité Légumerie (ACI ou création d'une EA à l'étude) <i>Bâtiment CAPA disponible en 2024</i>
ADRIEN LIPPINI UN VELO, UNE VIE	Création d'un ACI Recyclerie vélos pour compléter les activités de vélo-école, sécurité routière etc. au sein de la Maison du vélo & de l'Ecomobilité en QPV - Ville de Bastia
L'IMPRESA	Création d'un ACI Réemploi du bois (DLA en cours)

FONDS D'INGENIERIE FAI	CAPACITE D'ENGAGEMENT 2022	53 000
	CONSOMMATION 2022	53 000

# ACCESS

## Accompagnement à la Création d'Entreprises Sociales et Solidaires

**OBJECTIF :** Permettre aux créateurs d'entreprises solidaires sélectionnés de bénéficier d'un accompagnement gratuit complet, sécurisé, professionnalisé, personnalisé et adapté à leurs besoins et aux spécificités de l'ESS.

### CARACTÉRISTIQUES :

➤ Les porteurs de projets sont accompagnés de la naissance de l'idée à la concrétisation de leur projet : le rôle du dispositif est notamment de valider le potentiel et le modèle économique du projet, d'assurer la mobilisation des acteurs nécessaires à sa réussite, et enfin d'en évaluer la viabilité et la faisabilité.

### BÉNÉFICIAIRES :

- Personnes physiques ayant un projet de création d'entreprise solidaire ;
- Entreprise solidaire venant d'être créée n'ayant pas encore développé d'activité, en phase de premier développement n'ayant pas encore de salarié.

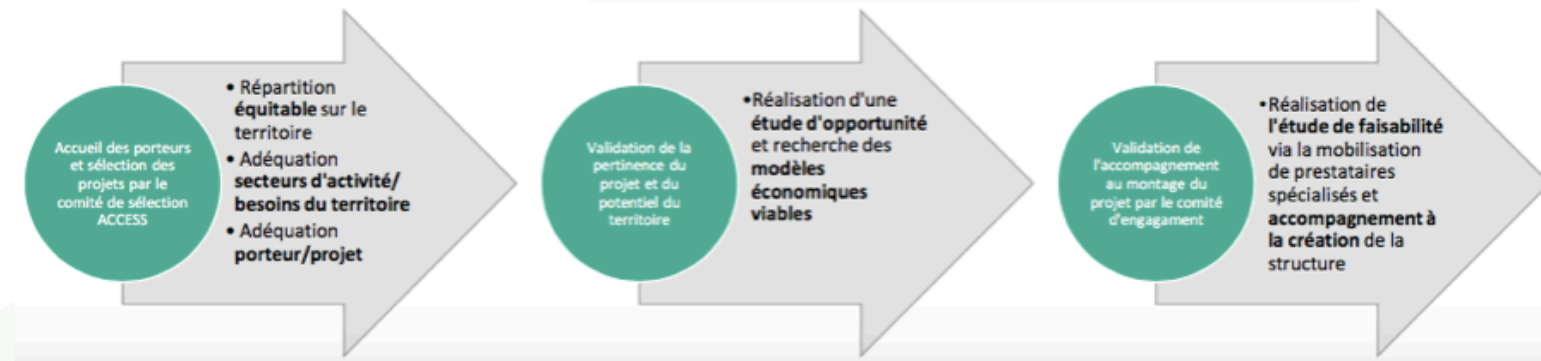
# ACCESS



## Accompagnement à la Création d'Entreprises Sociales et Solidaires

### MÉTHODOLOGIE :

> Les porteurs (personnes physiques) sont d'abord sélectionnés sur la base d'une candidature spontanée ou en réponse à un appel à manifestation d'intérêt : le projet doit être mis en œuvre en Corse et une attention particulière est portée notamment aux valeurs véhiculées, à la capacité de concilier utilité sociale, performance économique et gouvernance démocratique, au potentiel de création d'emplois et du développement du territoire, à la redistribution des bénéfices, aux politiques publiques (mesures incitatives ou non liées au projet).



> ACCESS est un dispositif d'accompagnement entièrement gratuit pour ses bénéficiaires.

## > RESULTATS ACCESS 2022

### > CAPI - ACTIVITE 2022 - ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION D'ENTREPRISES ESS

Nombre de demandes enregistrées par la mission ACCESS	24
Nombre de projets présentés en Comité ACCESS	11
Nombre de projets retenus par le Comité ACCESS	7
Nombre de projets ajournés par le Comité	4
Nombre de projets réorientés par le Comité ou au cours du suivi	2
Nombre de Comités organisés (sélection ou engagement)	6
Nombre d'études d'opportunité réalisées dans l'année (prévues, démarrées, en cours ou finalisées)	7
Nombre d'étude de faisabilité réalisées dans l'année (prévues, démarrées, en cours ou finalisées)	5
Nombre d'ingénieries individuelles mises en place	3
Nombre de nouvelles entreprises / activités créées dans l'année	2

#### Accueil / Présentation en Comité / Etude d'opportunité

Projets	Etat d'avancement
PROJET ACI Agricole / COGGIA	AU STADE DE L'TDEE
PROJET ALTA ROCC'ANES / SERRA DI SCOPAMENE	AU STADE DE L'TDEE
PROJET ASSOCIATION ARTE CORSICA / BASTIA	CREATION - validation des statuts, immatriculation, pistes de financement
PROJET I CONDOTIERRI / AJACCIO	REORIENTE VERS LE DLA
PROJET ASSOCIATION CULTURELLE VERTIGE EVENT / BASTIA	CREATION - validation des statuts, immatriculation, pistes de financement
PROJET ASSO. Préservation de l'environnement / VESCOVATO	AU STADE DE L'TDEE
PROJET de RECYCLERIE / CORTE	AU STADE DE L'TDEE
PROJET Asso. COMPAGNONS DU DEVOIR / AJACCIO	AU STADE DE L'TDEE
PROJET DE MAM INCLUSIVE / AJACCIO	ASSOCIATION CREEE - Recherche de financements
PROJET ASSOCIATION MANI TESE / GHISONACCIA	REORIENTE VERS LE DLA 2B
PROJET ASSO. d'Addictologie / BALAGNE	AU STADE DE L'TDEE
PROJET HABITAT INCLUSIF / TOLLA	ABANDONNE
PROJET Asso. CORSIKALEDONIE / BASTIA	PROJET ASSOCIATIF CONSTRUIT - Présentation au prochain comité de sélection
PROJET ACI AGRICOLE & HIPPOMOBILE / ANTISANTI	RETENU / ETUDE D'OPPORTUNITE EN COURS
PROJET ACI MARAÎCHAGE / CALENZANA	RETENU / ETUDE D'OPPORTUNITE REALISEE
PROJET TIERS-LIEU APPRENANT / BASTIA	RETENU / ETUDE D'OPPORTUNITE EN COURS
PROJET ECOLE DE LA FORÊT / OLMETA DI TUDA	RETENU / ETUDE D'OPPORTUNITE EN COURS
PROJET D'HABITAT INCLUSIF / VILLE DI PIETRABUGNO	RETENU / ETUDE D'OPPORTUNITE REALISEE
PROJET D'HABITAT INCLUSIF / BIGUGLIA	RETENU / ETUDE D'OPPORTUNITE REALISEE
PROJET D'HABITAT INCLUSIF / PENTA DI CASINCA	RETENU / ETUDE D'OPPORTUNITE EN COURS

#### Etude de faisabilité

Projets	Etat d'avancement
PROJET MICRO-CRECHE / ALATA	INGENIERIE INDIVIDUELLE REALISEE - EN SUIVI
PROJET MICRO-CRECHE / SARI SOLENZARA	INGENIERIE INDIVIDUELLE REALISEE - EN SUIVI
PROJET MAGASIN DE PRODUCTEURS / GRAND AJACCIO	INGENIERIE INDIVIDUELLE EN COURS DE MISE EN PLACE / 6 000 €
PROJET HORS NORME / AJACCIO	INGENIERIE INDIVIDUELLE EN COURS DE MISE EN PLACE / 6 000 €
PROJET ACI MARAÎCHAGE / CALENZANA	INGENIERIE INDIVIDUELLE EN COURS / 5 000 € + 5 000 €
PROJET ASSOCIATION AVICULTEURS / REGION	INGENIERIE INDIVIDUELLE EN COURS / 6 000 €
PROJETS D'HABITAT INCLUSIF (3) / HAUTE-CORSE	INGENIERIE SEMI-COLLECTIVE / 12 000 €

#### Création d'entreprise /Création d'emplois

Structures	Etat d'avancement
ASSOCIATION PIUMA PAESANA	Association créée - 1 emploi prévu
ASSOCIATION TISORI NOSTRI / SARROLA-CARCOPINO	Ouverture du magasin de producteurs en février 2022 - 1 emploi prévu
ASSOCIATION A PIANA / SARI SOLENZARA	Ouverture de la microcrèche en septembre 2022 - 4 emplois créés
ASSOCIATION I CHJUCHINI / ALATA	Ouverture de la microcrèche en novembre 2022 - 5 emplois créés

FONDS D'INGENIERIE ACCESS	CAPACITE D'ENGAGEMENT 2022	40 000
	CONSOMMATION 2022	40 000

## ANNEXES

### > CAPI : une offre d'accompagnement technique et financière complémentaire

Né de la fusion en 2017 de Corse Active et d'Initiative Corse, Corse Active Pour l'Initiative est un dispositif financier régional ayant pour vocation de soutenir l'émergence, la création, la consolidation et le développement des Très Petites Entreprises, des Installations Agricoles (JA) et des Entreprises Sociales et Solidaires.

Ancré depuis maintenant quinze ans sur notre territoire, CAPI, pionnier dans ce domaine, est devenu un acteur incontournable de l'accompagnement technique et financier de l'ESS en Corse.

Il bénéficie ainsi d'une connaissance poussée de ce secteur et d'une capacité d'expertise pointue de l'ESS, globalement et dans les spécificités de notre territoire : connaissance fine de sa zone d'intervention, des acteurs publics et privés en présence et de l'écosystème d'accompagnement en place afin de pouvoir identifier les besoins de ses bénéficiaires et y apporter des réponses adaptées en interne et en coordonnant les parcours.

CAPI bénéficie également de son appartenance au réseau France Active, spécialiste des entreprises de l'ESS et des spécificités de leurs modèles économiques et financiers d'utilité sociale. Ces dernières et leur mode de financement sont des éléments centraux au cœur des problématiques abordées, et l'expertise reconnue, l'expérience et la capacité d'expérimentation de notre réseau à ce niveau constitue une véritable plus-value pour le portage de ses outils techniques. France Active bénéficie également d'une forte capacité de connexion et de mobilisation des acteurs sectoriels qui s'appuie sur un réseau de partenariats dense et diversifié.

Au niveau interne CAPI est ainsi parvenu à mettre en place un pôle entier spécifiquement dédié à ce champ d'intervention, et en mesure d'accompagner les entreprises solidaires dans toutes les étapes de leur cycle de vie, de leur émergence à leur développement de par les outils portés comme au niveau des compétences de son équipe.

C'est ainsi que nos dispositifs d'accompagnement techniques FAI, ACCESS et DLA ont parfaitement trouvés leur place au sein du Pôle ESS de CAPI, dans une parfaite complémentarité entre eux et avec les autres dispositifs qui lui sont rattachés, en se positionnant comme des pièces maîtresses indispensables de l'offre globale proposée aux entreprises solidaires.

Celle-ci permet d'abord une meilleure articulation entre accompagnement et financement : la structuration technique et financière peut ainsi être réalisée de manière concomitante si le besoin est avéré, conférant aux accompagnements plus de réactivité et d'efficacité.

Les prescriptions d'accompagnement se font ainsi régulièrement dans les deux sens, avec des besoins techniques détectés par le FINES (Financement des entreprises solidaires) et à l'inverse, des besoins financiers détectés par les DLA et orientés en interne. Ce sont ainsi plus des 3/4 des structures accompagnées financièrement par CAPI qui bénéficient d'un accompagnement à la fois technique et financier en amont ou en aval, leur permettant ainsi de renforcer l'action réciproque de ces outils.

L'amélioration de l'efficacité des interventions est un atout précieux pour les bénéficiaires : les fonctions d'accompagnements techniques et financiers étant abritées au sein de la même structure permettent une mutualisation de temps et d'outils, une meilleure communication entre le financeur et l'accompagnateur pour plus de réactivité et d'efficacité au service des bénéficiaires.

Les entreprises sont ainsi en mesure de bénéficier d'un accompagnement complet, toujours en cohérence avec les autres partenaires du territoire.

La complémentarité des actions mises en œuvre confère d'autre part un avantage précieux et réciproque aux dispositifs et à CAPI, permettant notamment aux entreprises solidaires de bénéficier d'un interlocuteur unique quelque soit leur besoin. Les bénéficiaires mais également les partenaires bénéficient ainsi d'une meilleure lisibilité des offres d'accompagnement et de financement sur le territoire.

De plus, le portage de ces outils par la même structure permet d'élaborer une stratégie régionale cohérente, adaptée aux besoins du territoire, puis de la décliner au niveau territorial et sectoriel en l'ajustant à des besoins plus spécifiques.

Elle permet également à tous ces outils de mettre en commun et de capitaliser les savoirs, savoir-faire et expérience des chargés de missions FAI, ACCESS et DLA, de partager ressources, informations et compétences, et ce plus largement avec les chargés de missions FINES.

Les interactions sont ainsi constantes pour optimiser au maximum la qualité des accompagnements dispensés tant au niveau technique que financier.

La complémentarité de l'offre d'accompagnement ESS de CAPI peut être abordée comme suit :



# PÔLE ESS - NOS OUTILS

## ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Fabrique à Initiatives - FAI

ACCESS -  
Accompagnement à la  
Création des Entreprises  
Solidaires

Dispositif Local  
D'accompagnement - DLA



## ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

PRÊTS

GARANTIES D'EMPRUNT  
BANCAIRE

PRIMES



## FORTE COMPLÉMENTARITÉ DES OUTILS TECHNIQUES ET FINANCIERS DE CAPI



### FINES

Financement de la création, consolidation et développement des ESS



### FAI

Fabrique à Initiatives  
Accompagnement des  
projets de territoire en  
émergence



### ACCESS

Accompagnement à la  
création d'entreprises  
solidaires



### DLA

Dispositif Local  
d'Accompagnement d  
Consolidation -  
Développement -  
Rebond



Près des 3/4 des structures accompagnées  
financièrement par CAPI sont accompagnées  
techniquement via ces dispositifs



# CAPI - ACTIVITÉ PÔLE ESS 2022

Accompagner techniquement et financièrement la création, la consolidation et le développement des entreprises solidaires de Corse pour participer à la pérennisation de leurs activités et de leurs emplois.



**+ de 2 700**

Emplois  
consolidés



**100**

Structures et  
projets  
accompagnés



**1 951 689 €**

Mobilisés via les  
dispositifs portés



**165**

Outils  
mobilisés

# L'EXEMPLE DE L'EI SOLIDARITÉS TARAVO



## ACCESS

- ▶ Accueil du porteur
- ▶ Le projet : Créer une Entreprise d'Insertion développant des services de nettoyage et d'entretien d'espaces verts basée à Pila Canale (ZRR)
- ▶ Identification des besoins : Aide à la création de l'entreprise et au montage du projet
- ▶ Réalisation de l'étude d'opportunité et de faisabilité
- ▶ Mise en place de deux accompagnements individuels réalisés par des prestataires
- »» Création de l'entreprise et définition du modèle économique



## FINES

- ▶ Expertise du dossier
- ▶ Identification des besoins financiers
- ▶ Mobilisation du tour de table financier
- ▶ Mise en place d'un Fonds d'Avance Remboursable de 20 000 € destiné à couvrir son BFR de démarrage + Mise en place d'une Garantie Égalité des Territoires pour couvrir 80 % du prêt BPMED de 10 000 € destiné au financement d'une partie des investissements
- »» Démarrage de l'activité et création des premiers emplois



## DLA

- ▶ Détection des besoins
- ▶ Réalisation du diagnostic partagé et du plan d'accompagnement
- ▶ Mise en place de l'accompagnement DLA individuel : « Plan de structuration interne de Solidarités Taravo » : Aspects organisationnels, RH, commerciaux, partenariaux, financiers, stratégiques...
- ▶ Participation de la structure à l'accompagnement semi-collectif : Appel à projet FDI
- »» Professionnalisation consolidation et développement de la structure pour la pérennisation de son activité et des 6 emplois qu'elle porte



